



Rapport d'activités



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE



Avec le soutien des Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale
Avec le soutien de la Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement et de l'Égalité des Chances



Photo : travailleuse du projet *Soutien au Logement*

Table des matières

Table des matières	2
Synthèse des statistiques	3
Préface	4
1. Le projet	5
1.1. Historique	6
1.2. Finalités et objectifs	7
1.2.1. Finalités	7
1.2.2. Objectifs	7
1.3. Les activités principales	8
1.3.1. Travail de rue et travail de motivation au changement	9
1.3.2. Accompagnement personnalisé et intensif à la recherche d'un logement adapté	9
1.3.3. Développement de dynamiques d'appropriation du logement et création de réseaux de proximité (prévention des retours en rue)	9
1.3.4. Relais vers les services d'accompagnement à domicile et les projets de Housing First	10
2. Évaluation des activités et description du public	11
2.1. Situation de logement/hébergement	11
2.2. La recherche et l'entrée en logement / hébergement	14
2.3. Les différentes solutions de logement et d'hébergement	15
2.4. Typologie Ethos Light	18
2.5. Les expulsions et les radiations	19
2.6. Les revenus	21
2.7. Les assuétudes et la santé mentale	24
2.8. Les questions de genre	27
3. Les projets de logement innovants et spécifiques	32
3.1. Habitat Solidaire	33
3.2. ISSUE	34
3.3. Rights First	38
4. Nos Ressources	40
4.1. Ressources humaines et financières	40
4.2. Partenariats	41
5. Nos revendications	43

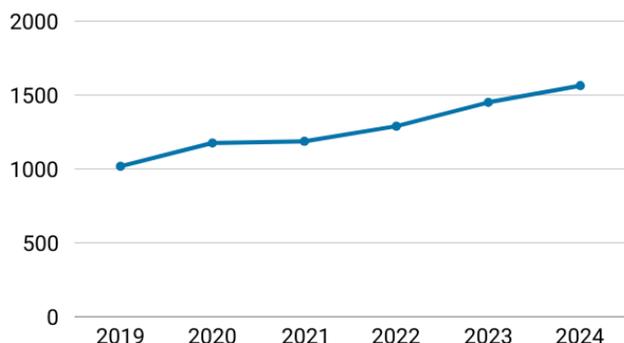
SYNTHÈSE DES STATISTIQUES

Le projet *Soutien au Logement* est un projet innovant qui se situe entre le travail de rue et les services de guidance à domicile. Il est diffusé dans l'ensemble de l'équipe des travailleurs de rue DIOGENES.

EN 2024, L'ÉQUIPE DE DIOGENES A AIDÉ

1564 personnes

● Nombre de personnes aidées



GRÂCE AU PROJET *SOUTIEN AU LOGEMENT* :

146 personnes

ont été soutenues dans leur recherche de logement

552 personnes

étaient en logement ou en hébergement au 31/12/2024 et 435 étaient sans-abri (ETHOS I et II). 26 vivaient en squat non réglementé ou en campement.

Au total, en 2024, **36 personnes ont vécu dans un logement ou un hébergement temporaire issus de projets pilotes innovants de DIOGENES**. 13 personnes sont entrées dans ces projets en 2024 :



NOUS AVONS RÉALISÉ :

74 sorties de rue

127 stabilisations

8 nouveaux suivis en guidance à domicile
via des services externes

... et nous avons **maintenu le lien avec 30 des 35 personnes** qui ont perdu leur logement

Préface

En guise d'introduction à ce rapport, nous souhaitons mettre en avant deux législations qui ont été adoptées en 2024 dans le but de faciliter l'accès au logement pour les personnes sans abri. Elles nous semblent plus que nécessaires, et répondent à des anciennes revendications de notre projet, reprises d'années en années dans notre rapport d'activités.

La législation encadrant les Agences Immobilières Sociales (AIS) a évolué, dans le but d'améliorer l'accessibilité du marché locatif à un coût raisonnable. Ainsi, le montant des subsides pour des logements à destination de personnes sans abri a doublé et le nombre de logements pouvant bénéficier de subsides pour des publics spécifiques (dont les personnes sans abri) a augmenté, étant désormais plafonné à 30% du parc locatif.

Vous lirez dans ce rapport que depuis quelques années, les AIS ouvrent moins souvent leurs portes à notre public et qu'elles imposent de plus en plus de conditions (obligation d'accompagnement, le droit de saisir le RIS en cas de non-paiement, ...). Un meilleur soutien financier pour les AIS afin qu'elles puissent continuer à prendre en charge notre public est plus que nécessaire.

Parallèlement, **la législation relative aux SISP a été modifiée**, et un quota de logements sociaux destinés aux personnes sans abri y a été introduit. Ce quota de 6% a été formalisé par l'article 36 bis de ladite législation. Cette mesure est importante, car nous constatons qu'il n'y a que très peu de nouvelles entrées en SISP parmi notre public, tandis que le taux de maintien en logement social est relativement haut.

Nous espérons vivement que l'impact de ces deux mesures se fera effectivement sentir sur le terrain dans les années à venir. En accompagnant un public qui cumule les facteurs de vulnérabilité, il est évidemment préférable de pouvoir s'appuyer sur un propriétaire à vocation sociale, qui comprend les problématiques des personnes et les différentes phases de stabilisation en logement. Trouver un logement décent et payable sur le marché privé à Bruxelles quand on vit en situation de pauvreté est de surcroît devenu mission impossible. Les propriétaires privés demandent systématiquement des fiches de salaire. Nous n'arrivons plus à trouver des services de recherche de logement motivés. **En rue, en plus des personnes ayant des problèmes multiples, nous rencontrons davantage de personnes qui ont leur situation administrative en ordre, qui ont les moyens de louer une petite chambre et qui semblent tout à fait aptes à habiter en autonomie, mais qui ne trouvent simplement pas de logement à prix modéré.** Ces personnes ne cumulent pas forcément des problématiques de sans-abrisme mais se retrouvent dans la rue pour des raisons économiques. Néanmoins, elles restent aussi bloquées dans le secteur sans-abri bruxellois. La première barre, au bas de l'échelle sociale, est de plus en plus haute...

Au moment de la rédaction de ce rapport, plus de huit mois après les élections, un accord politique à Bruxelles semble plus éloigné que jamais. Croisons les doigts pour que l'urgence et la nécessité de la lutte contre le sans-abrisme soient mises en balance par les négociateurs, et qu'elle figure en haut de l'agenda politique.

1. Le projet

En se basant sur la méthodologie déployée dans le travail de rue et via une diffusion de l'action de DIOGENES parmi les travailleurs de rue, le projet *Soutien au Logement - Accès directs de la rue au logement* vise à proposer :

- Un **accompagnement des personnes sans-abri vers des sorties de rue** diverses et personnalisées. L'équipe offre des pistes de relogement et un accompagnement à l'entrée en logement.
- Un soutien sur mesure des personnes qui sont en logement, mais vivent comme des habitants de la rue, en vue de prévenir les retours en rue et de **favoriser le maintien en logement**. L'équipe effectue un travail de prévention à la perte de logement et propose une aide pour investir et s'approprier au mieux son logement.

1.1. Historique

1999

Naissance du projet Soutien au Logement dans le cadre du Contrat de Quartier Tanneurs. Ce quartier connaissait - et connaît toujours - une forte présence de personnes sans-abri. On pouvait également y rencontrer bon nombre de personnes qui disposaient d'un logement qu'ils étaient sur le point de perdre, ou qui vivaient dans des logements insalubres et qui passaient la plupart de leur temps dans les cafés, sur la place du jeu de balle, en rue... Bref, ils vivaient comme des habitants de la rue. Suite à ce double constat, le projet Soutien au Logement de l'asbl DIOGENES a vu le jour

2007

Début du financement annuel du projet par les Ministres successifs de l'Aide aux personnes de la Cocom, suite à une mobilisation des principaux acteurs du secteur bruxellois de l'Aide aux personnes sans-abri pour pérenniser ce projet pilote. Depuis, le territoire d'action du projet a été étendu à l'ensemble la Région de Bruxelles-Capitale (RBC).

2014

Sélection du projet parmi 34 modèles inspirants dans l'« Inventaire de l'Innovation Sociale en Région Bruxelloise » du Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté.

2016

Adaptation du nom du projet de manière à mettre l'accent sur la continuité entre le travail de rue de DIOGENES et le Soutien au Logement. Il se nomme désormais : « Soutien au Logement – **Accès directs de la rue au logement** ».

2020

Mise en place du projet ISSUE en partenariat avec l'Ilot, le Samusocial, Pierre d'Angle et le Smes-B, avec le soutien des Ministres de l'Aide aux Personnes de la Cocom.

2021

Reconnaissance du projet en tant qu'Association œuvrant à l'Insertion Par le Logement (AIPL) et début du financement trisannuel dans ce cadre.

2022

Inscription du projet dans le nouveau modèle de gouvernance collaborative de DIOGENES. Le projet se distingue clairement du travail réalisé par l'équipe Housing First Station Logement, tout en gardant une proximité avec le travail de rue.

1.2. Finalités et objectifs

1.2.1. Finalités

 <p>Insérer par le logement</p>	 <p>Prévenir les pertes de logement</p>	 <p>Stabiliser en logement</p>
 <p>Diffuser une information de qualité sur la vie en rue</p>	 <p>Améliorer le bien-être des personnes sans-abri.</p>	 <p>Favoriser l'adaptation des pratiques, des institutions et des politiques</p>
 <p>Lutter contre l'exclusion sociale</p>	 <p>Favoriser la reconstruction de liens sociaux</p>	 <p>Développer l'émancipation et la réhabilitation sociale des personnes sans-abri</p>

1.2.2. Objectifs

Objectifs généraux

 <p>Développer les capacités à utiliser les ressources du quartier pour conserver le logement et résoudre les difficultés sociales et financières rencontrées</p>	 <p>Accompagner les habitants de la rue tout au long de leur recherche de logement</p>
 <p>Favoriser une amélioration de l'état des logements précaires par une prise en charge des locataires et une sensibilisation des propriétaires</p>	 <p>Permettre à ces personnes de s'investir dans leur logement et leur quartier</p>

Objectifs spécifiques

Entrer en contact avec les habitants de la rue et développer des relations de confiance	Leur offrir une écoute inconditionnelle et un soutien, dans le respect de leur mode d'existence et de leurs valeurs
Analyser les situations et planifier les parcours d'insertion	(Re)motiver et instaurer une dynamique de changement qui respecte leurs demandes et leurs besoins, leur rapport au temps, leur rythme et leurs aspirations
Informers les personnes sans-abri de leurs droits et devoirs et des services existants	Permettre aux habitants de la rue d'utiliser au mieux les services existants dans une perspective d'amélioration de leurs conditions d'existence, de leur santé, de leur état psychologique, de leur situation sociale et administrative, de leurs relations sociales
Assurer l'orientation de ces personnes vers les services les plus adaptés à leurs besoins et à leurs demandes, en toute indépendance institutionnelle	Faire médiation
Accompagner physiquement les personnes vers (et dans) les services	Octroyer un accompagnement psychosocial adapté à chaque situation dans la perspective d'une meilleure insertion sociale
Jouer un rôle d'appui auprès des services accueillant les personnes concernées	Prévenir les retours en rue
Organiser des concertations et des coordinations de soins	Assurer une information sur la situation de la rue, dans le respect du secret professionnel et dans l'intérêt strict des habitants de la rue afin de permettre aux acteurs de la STIB ainsi qu'aux institutions du secteur et aux pouvoirs publics concernés d'améliorer et d'adapter leurs services
Assurer une information sur la situation de la rue, dans le respect du secret professionnel et dans l'intérêt strict des habitants de la rue afin de permettre aux voyageurs et autres passants interpellés, de mieux les comprendre	

1.3. Les activités principales

L'accompagnement psychosocial global proposé aux personnes sans-abri dans le cadre du projet *Soutien au Logement* s'articule autour de plusieurs axes de travail :

- Travail de rue et travail de motivation au changement (voir [1.3.1.](#)) ;
- Accompagnement personnalisé et intensif à la recherche d'un logement adapté à la personne accompagnée (voir [1.3.2.](#)) ;
- Développement de dynamiques d'appropriation du logement et création de réseaux de proximité (prévention des retours en rue) (voir [1.3.3.](#)) ;
- Relais vers les services d'accompagnement à domicile et Housing First (voir [1.3.4.](#)).

1.3.1. Travail de rue et travail de motivation au changement

DIOGENES décrit son travail de rue en ces termes : *“accompagnement des personnes vivant habituellement en rue, tout au long de leurs parcours dans la marginalité, uniquement sur leurs terrains de vie, dans le respect de leurs demandes, avec pour finalité la reconstruction des liens sociaux.”*

Les travailleurs de rue prennent contact avec les habitants de la rue afin de leur offrir une écoute inconditionnelle et de les soutenir dans leur contexte de vie, en tenant compte de leurs valeurs et modes d'existence. C'est dans le respect de ce cadre que ces personnes peuvent, si elles en expriment le souhait, être orientées vers les services les plus adaptés ; une dynamique de changement peut alors se mettre en place, qui tient compte des demandes, du rapport au temps, du rythme et des aspirations des personnes sans-abri. Le travail de rue se fait « dans la rue » ou dans un endroit choisi et connu des personnes sans-abri. L'accompagnement est prévu pour une durée indéterminée.

1.3.2. Accompagnement personnalisé et intensif à la recherche d'un logement adapté

L'accompagnement de DIOGENES se fait de façon relationnelle et individuelle. Nous essayons de ne pas décider en lieu et place de la personne, mais avec elle. Chaque personne a ses propres besoins, problématiques et ressources ; et ce qui marche bien pour une personne ne fonctionne pas forcément pour une autre.

Avec le temps, DIOGENES a construit un réseau de partenaires et de projets qui augmentent la diversité d'accès au logement pour les personnes sans-abri. L'accompagnement intensif et personnalisé dans une recherche active de logement permet aux personnes de sortir de la rue, tout en diminuant la pression exercée au quotidien sur les centres d'hébergement d'urgence et les maisons d'accueil. Le projet se donne pour priorité de travailler le relais vers les services d'accompagnement à domicile et permet d'en améliorer l'accès pour un public vulnérable.

1.3.3. Développement de dynamiques d'appropriation du logement et création de réseaux de proximité (prévention des retours en rue)

Quand une personne intègre un nouveau logement, et davantage encore après un long séjour en rue, de nombreuses étapes surgissent instantanément : installation dans le logement, démarches sociales, démarches médicales, courriers qui arrivent, découverte d'un nouveau quartier, remise en lien avec différents services d'aide, contact et sensibilisation de la famille ou du propriétaire, organisation de concertations de soins. Lors de ce moment crucial - pour que l'appropriation du logement se fasse et qu'il devienne un vrai « chez soi » -, DIOGENES est là ! Cette présence se concrétise par un accompagnement sur mesure autour du logement.

Un accompagnement similaire est proposé à des personnes qui disposent d'un logement depuis un plus long moment mais qui, pourtant, continuent à vivre au rythme de la

rue : fréquentation des services d'accueil de jour, consommation d'alcool avec les copains de la rue, mendicité, nuits passées dans les centres d'hébergement d'urgence, etc.

Nous adressons également notre soutien à certaines personnes qui, bien que connues de DIOGENES et sorties de la rue depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, sont en passe de perdre leur logement. Pour ce dernier groupe, nous constatons que le lien avec les travailleurs de rue peut être tellement profond et solide qu'il peut être (ré)activé et mobilisé rapidement, même après plusieurs années sans contact.

Le soutien et la stabilisation des personnes en logement permettent d'effectuer un véritable travail de prévention des ruptures des liens sociaux et des retours en rue. L'inclusion sociale trouve ici toute son efficacité.

1.3.4. Relais vers les services d'accompagnement à domicile et les projets de Housing First

Les pratiques de relais du travail de rue vers les services d'accompagnement à domicile et les projets de Housing First sont particulièrement adaptées pour notre public. Dès lors, DIOGENES a progressivement mis en place une politique de ressources humaines consolidant la collaboration avec ce type de structures : deux travailleurs partagent leur temps de travail entre DIOGENES et un service d'accompagnement à domicile (Fami-Home et De Schutting). DIOGENES a également développé son propre projet de *Housing First* afin de répondre aux besoins de notre public (le projet *Station Logement*)¹.

Depuis la rue, « habiter » est le projet ultime pour certaines personnes. Pourtant, il arrive fréquemment que l'habitant de la rue, une fois installé, se retrouve confronté aux problèmes qui l'ont précipité en rue, ou à des difficultés nouvelles qu'il n'avait pas imaginées. Il arrive régulièrement que la personne traverse un conflit de loyauté : elle associe le logement à la solitude et à la tentative de bien faire, ce qui la pousse à s'accrocher à son milieu de la rue, risquant ainsi de perdre son logement. Dès lors, il est primordial de penser avec l'habitant de la rue à un projet de relogement qui ait suffisamment de sens pour lui permettre de se distancer progressivement et durablement de sa vie en rue. Le défi n'est autre que celui de trouver un équilibre entre l'installation progressive de nouvelles habitudes et l'abandon en parallèle de la vie en rue.

Le travail de rue et l'accompagnement à domicile ont pour points communs le peu d'accent qu'ils mettent sur les règles et la valeur accordée au respect du temps et du rythme de la personne. Le travail autour des demandes exprimées est capital, afin de transformer les souhaits de l'habitant en buts réalisables et atteignables.

¹ Projet qui a lui-même développé un partenariat avec Huis van Vrede à cet effet.

2. Évaluation des activités et description du public

Een vrouw met Belgische papieren wordt via een andere dienst naar mij doorverwezen. Ze leeft ondertussen al meer dan 10 jaar tussen de straat en de noodopvang. Haar grootste prioriteit is een appartement vinden, zodat ze niet langer die dure box bij Shurgard moet huren waar haar meubels al jaren opgeslagen liggen en ze haar dochter af en toe bij haar kan ontvangen. Met een leefloon als enig inkomen liggen de meeste woningen in Brussel echter buiten haar budget en ondanks dat ze al 7 jaar is ingeschreven op de wachtlijst voor een sociale woning, heeft ze nog maar de helft van de nodige punten gespaard. Halverwege het jaar besluit het OCMW haar referentieadres en leefloon te schrappen, omdat mevrouw "niet meewerkt" en haar zoektocht naar een woning onder de €600 onrealistisch is. De beslissing zou haar moeten motiveren om eindelijk een woning te vinden, maar het OCMW heeft geen verklaring hoe ze dit nu zonder inkomen zou moeten doen. De laatste zin op het papier met de beslissing van het OCMW luidt als volgt: "U bent verantwoordelijk voor uw situatie. U moet de gevolgen aanvaarden." We nemen een advocaat in de hoop haar inkomen terug te krijgen en de zoektocht verder te zetten..²

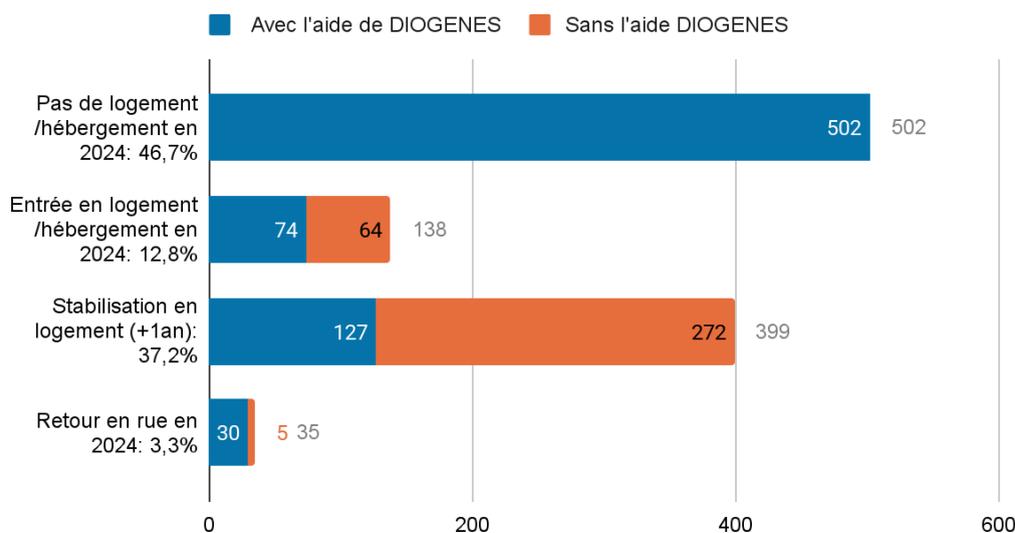
L'équipe de DIOGENES est convaincue de la nécessité de récolter des données et de produire des statistiques pour pouvoir expliquer et rendre compte de son travail, d'une part, et pour pouvoir optimiser la prise en charge des habitants de la rue et ses processus de fonctionnement internes, d'autre part. L'amélioration continue de notre système d'enregistrement nous permet, entre autres, de démontrer l'omniprésence du thème « logement » dans notre travail d'accompagnement. D'année en année, nous identifions des indicateurs de plus en plus précis à propos des réalités de terrain.

2.1. Situation de logement/hébergement

En 2024, DIOGENES a soutenu **1564 personnes différentes** et comptait 1223 dossiers actifs. Nous ne disposons pas toujours de l'entièreté des données pour une personne. Pour des raisons de lisibilité, nous avons choisi de ne pas faire apparaître les inconnues sur les graphiques des pages qui suivent. Pour plus de clarté, le titre de chaque graphique indique le total (N) sur base duquel se fonde l'analyse. Voici la situation de logement/hébergement au 31.12.2024 des 1074 personnes pour lesquelles nous disposons de cette information :

² Vous trouverez des témoignages anonymisés des travailleurs/-euses de terrain du Soutien au Logement tout au long de ce rapport.

Situation de logement/hébergement (N=1074)



Nous observons que **138 personnes sont sorties de la rue en 2024**. C'est un chiffre moins important qu'en 2023 (177 personnes), mais nous sommes à nouveau au même niveau qu'en 2022 (140 sorties de rue). Ce sont toujours des chiffres impressionnants, qui reflètent bien la qualité du travail et l'investissement de nos équipes. Que ces sorties de rue aient été initiées par l'habitant de la rue lui-même ou un autre partenaire (64) ou par DIOGENES (74), toutes ont été soutenues de près ou de loin par notre équipe. Par ailleurs, DIOGENES a continué à s'investir dans des projets de logements innovants ([voir point 3](#)).

En 2024, l'équipe de *Soutien au Logement* a continué à rendre visite et à accompagner ponctuellement **399 personnes (+ 11,5%) qui se stabilisent en logement depuis plus d'un an**. Nous mettons un point d'honneur à maintenir un lien continu et de qualité avec elles, et ce, autant que nécessaire – donc également durant leurs potentiels « allers-retours » entre la rue et le logement. Pour 127 de ces personnes, l'accompagnement de DIOGENES portait au minimum sur le logement tandis qu'il portait sur d'autres domaines de la vie pour les 272 autres.

À cet effet, la mise en place des accompagnements à domicile et la collaboration avec les équipes Housing First sont des méthodes essentielles. **8 des 10 nouveaux accompagnements à domicile en 2024 ont été mis en place par l'équipe Soutien au Logement. Un soutien a également été apporté à 24 des 60 accompagnements à domicile qui sont en cours depuis plus longtemps déjà au sein de Diogenes.**

“Seules” 35 personnes ont perdu leur logement dans le courant de l'année et étaient en rue au 31.12.2024. Nous n'avons pas pu maintenir le lien avec 5 d'entre elles. Ce nombre de retours en rue est en augmentation depuis 5 ans, tout en restant relativement bas comparativement au groupe total de personnes accompagnées par notre équipe. Plus loin dans ce rapport, nous analyserons les expulsions vécues par notre public ([voir 2.5](#)).

502 personnes accompagnées en 2024 (46,7%) n'ont pas trouvé de solution d'hébergement ou de logement cette année. Ce chiffre montre clairement que DIOGENES a

ses bases ancrées dans le travail de rue, et accompagne et soutient un grand nombre de personnes qui vivent habituellement dans la rue.

Enfin, notons que **51 personnes comptabilisées dans les chiffres de ce rapport sont suivies dans le cadre de notre projet *Housing First*³**. Ces personnes ont toutes été orientées par les travailleurs de rue de DIOGENES dans le cadre du *Soutien au Logement*. Le fait que les deux équipes fassent partie de la même organisation, et que certains travailleurs soient engagés dans les deux équipes, facilite de façon structurelle les échanges et les collaborations de terrain entre les deux projets.

Le projet *Soutien au Logement* s'adresse à l'ensemble du public accompagné par DIOGENES⁴. Dans la suite de ce rapport, nous analysons nos données en mettant l'accent sur les thèmes du logement et de l'hébergement.

³ Voici la situation au 31.12.2024 des 51 suivis actifs en *Housing First* (HF) de DIOGENES: 37 personnes étaient logées dans 34 logements (inclus 3 couples dont les 2 partenaires sont suivis par HF), 1 personne était en maison de repos, 1 personne était logée chez des tiers, 1 personne se trouvait en institution (défense sociale), 9 personnes étaient de retour en rue et 2 personnes étaient suivies en amont du logement (cf. le RA de *Housing First* DIOGENES).

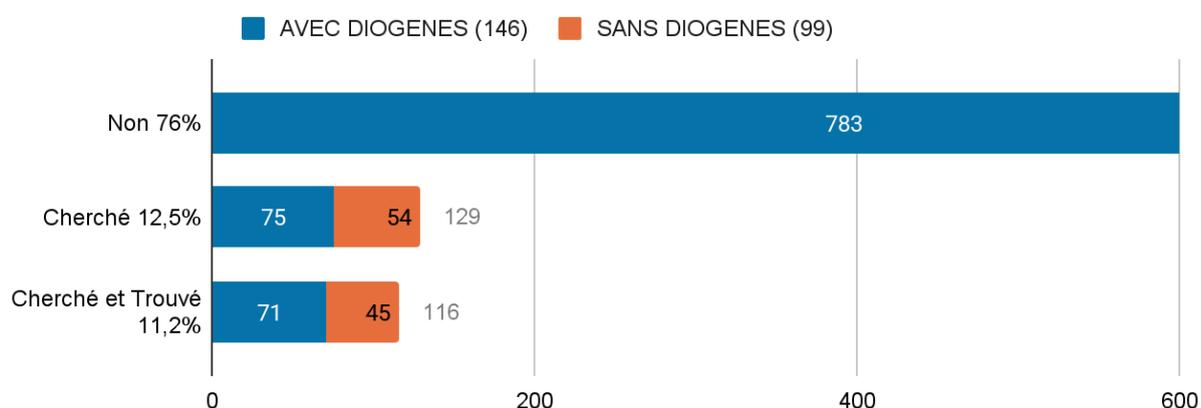
⁴Pour des éléments plus généraux par rapport au public de DIOGENES (caractéristiques démographiques, données socio-administratives,...) nous renvoyons le lecteur au rapport d'activités général de l'asbl DIOGENES.

2.2. La recherche et l'entrée en logement / hébergement

Een familie contacteert mij omdat ze uit hun appartement worden gezet, ik ken hen van toen ze nog op straat sliepen. De eigenaar is een huisjesmelker van het ergste soort, het appartement volledig onbewoonbaar en gevaarlijk, maar ze kunnen nergens anders naartoe met hun 5 kinderen. We kloppen aan bij alle diensten om een andere oplossing te zoeken: het OCMW, de gemeente, het gewest. Iedereen is op de hoogte en iedereen vindt het heel erg. Maar als het aankomt op een woning vinden kunnen ze allemaal enkel het advies geven: schrijf u in op de wachtlijst en zoek op Immoweb. Liefst buiten Brussel, want Brussel is te duur. De familie is al lang ingeschreven en zoekt elke dag op Immoweb, we gaan zelfs samen naar Charleroi om daar huisbezoeken te doen. Uiteindelijk haken alle andere diensten één voor één af, het gebrek aan resultaat wordt verward met een gebrek aan motivatie. Ze worden op straat gezet en we blijven samen alleen achter, nog steeds op zoek naar een oplossing.

En 2024, 245 personnes ont effectué une recherche de logement ou d'hébergement. **Le projet Soutien au Logement a activement aidé 146 personnes dans cette démarche. Elle s'est avérée concluante pour 71 d'entre elles.** Malheureusement, la recherche d'un logement abordable et décent reste un énorme défi pour notre public dans le contexte bruxellois actuel. Nos chiffres confirment le constat principal de nos équipes de terrain: face à la crise

Recherche Logement ou Hébergement (N=1028)



de logement en RBC, ça devient de plus en plus difficile de motiver les personnes à entamer une recherche de logement ou de trouver des services de recherche de logement vers où orienter, et de trouver un logement correct et abordable.

Les habitants de la rue ayant cherché un logement par eux-mêmes ou avec l'aide d'un autre service nous poussent à constater, une fois de plus, leur débrouille et leurs ressources personnelles. Pas moins de 45 personnes ont ainsi trouvé une solution de logement ou d'hébergement en 2024. Ces personnes ont continué à bénéficier d'un accompagnement plus ou moins intensif de DIOGENES, selon leurs besoins.

La plus grande partie de notre public (783 personnes) ne cherchait pas de logement en 2024 (+ 30,9% comparé en 2023). Cela s'explique en partie par la présence de personnes qui étaient déjà en logement et qui ne cherchaient pas à déménager, mais aussi par d'autres raisons : manque de moyens financiers, prix de loyers trop importants ou listes d'attente

pour un logement social trop longs, problèmes administratifs ou juridiques, perte de courage et de motivation, priorisation d'autres besoins, troubles psychiques, ...

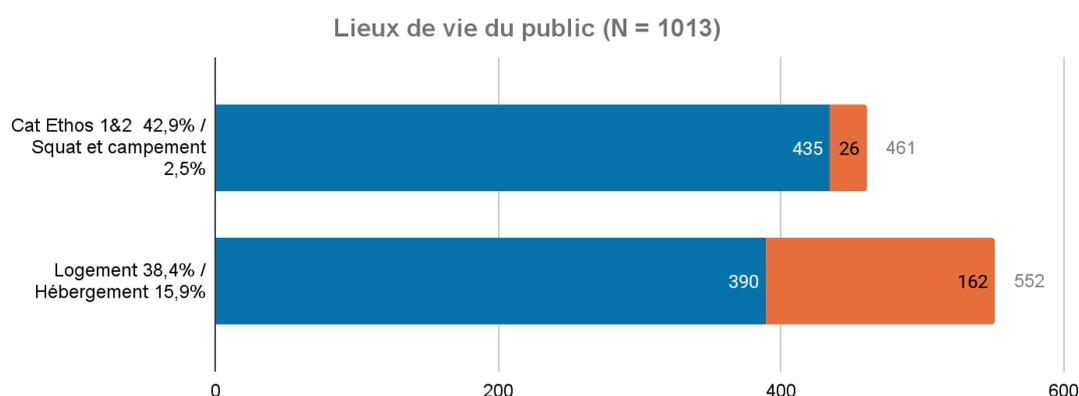
Afin de proposer une solution de relogement aux habitants de la rue qui cumulent des problématiques psychiatriques et d'addiction, DIOGENES a mis en place, en 2016, son propre dispositif *Housing First* (HF). Ce projet s'adresse à un public qui ne trouve pas son chemin dans le circuit institutionnel 'classique'.

2.3. Les différentes solutions de logement et d'hébergement

Je te vois encore quand je ferme les yeux, dans ton garage, entouré de livres, vivant ta vie, continuant ta quête et suivant tes convictions. Le jeune propriétaire, qui ne s'attendait pas à ce que quelqu'un s'installe dans son garage, était présent à ton enterrement.

Le graphique ci-dessous témoigne de l'attention portée par l'équipe de DIOGENES aux personnes en logement : les travailleurs accompagnaient toujours majoritairement des personnes qui étaient en logement ou en hébergement au 31.12.2024 (54,1% (-5% comparé à l'année 2023)). Cette observation est à mettre en regard avec le nombre de personnes qui sont sorties de la rue en 2024 et que nous avons donc également accompagnées en rue pour une partie de 2024, ainsi qu'avec la méthodologie de travail de DIOGENES qui est centrée sur le maintien du lien aussi longtemps que nécessaire.

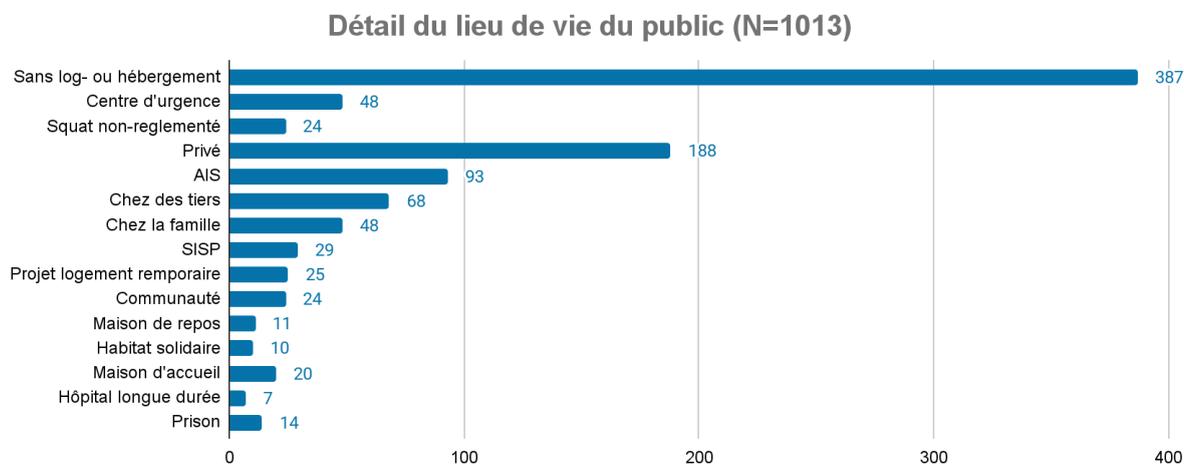
Insistons par ailleurs sur le fait que ces chiffres sont basés sur une photographie des situations individuelles au 31.12.2024, et qu'ils ne reflètent donc pas le parcours souvent dynamique et morcelé des (ex-)habitants de la rue en cours d'année (alternance de périodes en rue, en hébergement, à l'hôpital, en prison, en logement, etc).



Comme les années précédentes, nous relevons la très grande **diversité des types de logements et d'hébergements** intégrés par notre public. Cette diversité reflète la créativité des habitants de la rue dans la recherche de solutions de logement, mais également l'étendue du réseau des travailleurs de DIOGENES.

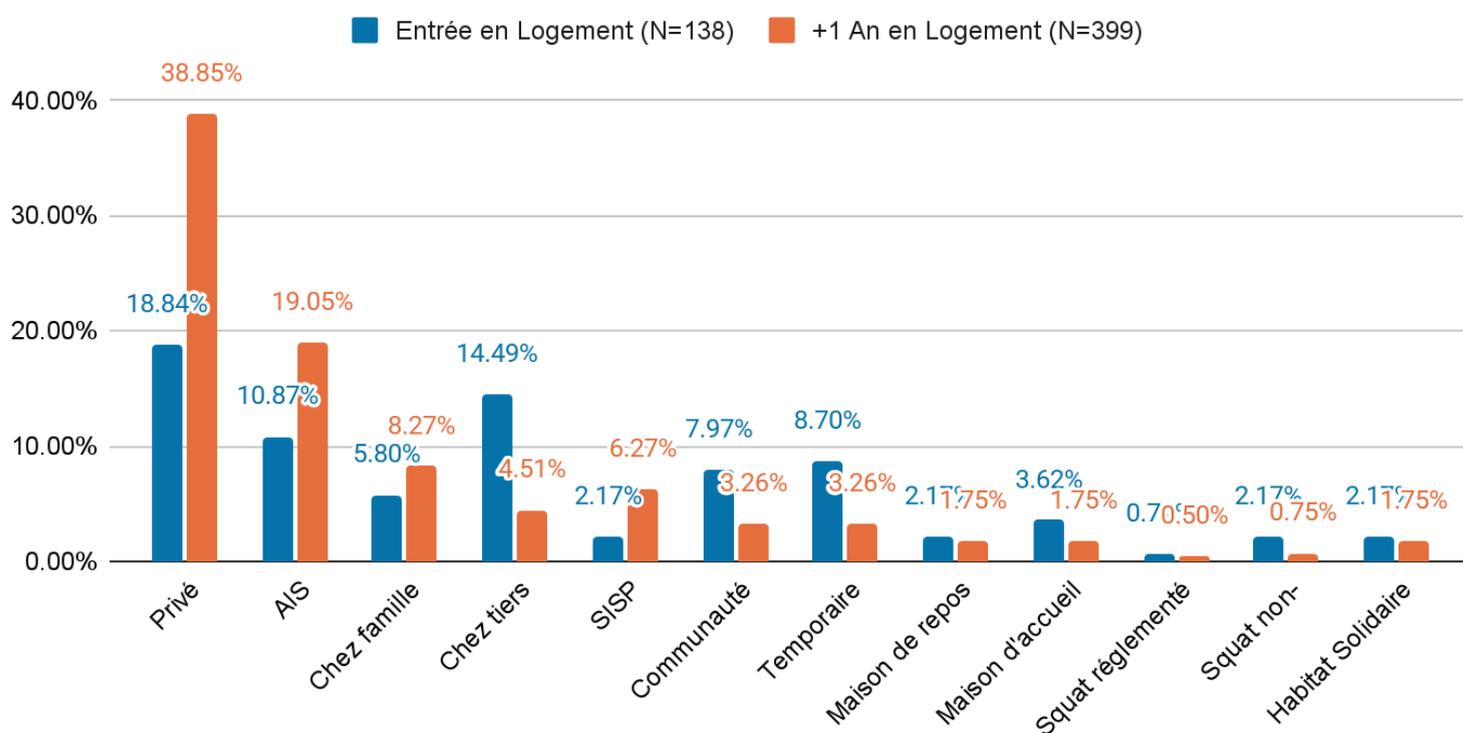
Comparé à l'année dernière, notons que le nombre des personnes qui étaient hébergées en centre d'urgence au moment de la "photographie" de leur situation a

fortement augmenté (de 18 fin 2023 à 48 fin 2024)⁵. Le nombre de personnes qui se trouvaient en prison à ce moment précis a malheureusement plus que doublé (de 6 en 2023 à 14 en 2024). Le prochain graphique donne un aperçu des catégories prépondérantes:



Ci-dessous, nous comparons les différentes solutions de logement/hébergement des personnes sorties de la rue en 2024 (N=138) à celles des personnes se trouvant en logement depuis plus d'un an (N=399).

Type de Logement et d'hébergement: Comparaison entre la situation d'entrée et de stabilisation



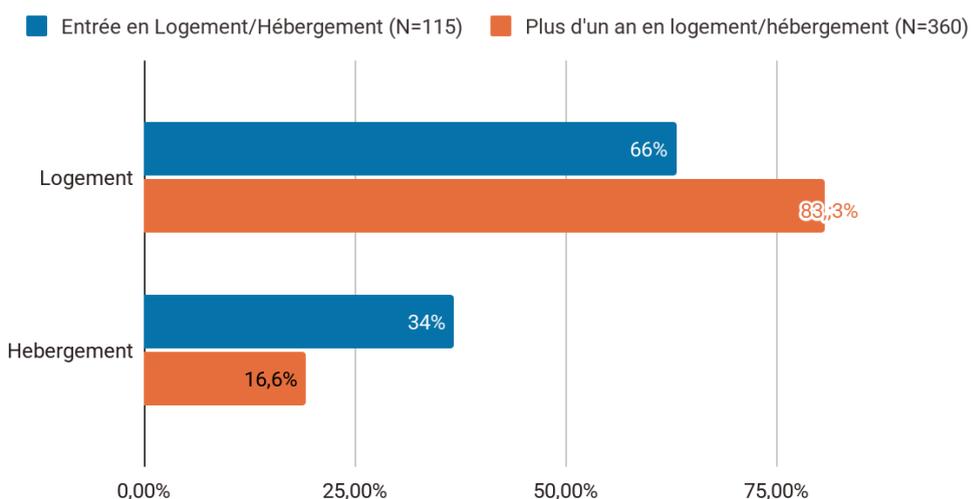
⁵ Pour une hypothèse concernant ce constat, cf. le point 2.9 et l'impact possible du système du Pass Night.

Quatre grandes différences apparaissent :

1. 10,8% des sorties de rue de 2024 ont pu se concrétiser grâce aux Agences Immobilières Sociales (AIS). L'année dernière, c'était le cas pour 14,6%, en 2022 c'était encore 32,9% sorties de rue, soit une diminution des sorties de rue via les AIS de 22,1% en 2 ans ! Ce constat rejoint celui que nous faisons sur le terrain : de façon générale, nous avons l'impression que les AIS ouvrent moins souvent leurs portes au public sans-abri et qu'elles imposent de plus en plus de conditions (obligation d'accompagnement, le droit de saisir le RIS en cas de non-paiement, ...). Pour soutenir les AIS, **nous revendiquons un meilleur soutien financier pour les AIS afin qu'elles puissent continuer à prendre en charge notre public.** Le pourcentage (19%) de personnes en logement AIS depuis plus d'un an a diminué légèrement par rapport à l'année dernière (23,6%).
2. Comme les années précédentes, la proportion de sorties de rue opérées grâce à un logement privé (18,8%) est moindre que celle des stabilisations dans un logement privé (38,8%). Néanmoins, **le logement privé reste la solution prépondérante pour notre public cible.**
3. **On semble plus facilement sortir de la rue via des tiers, mais la famille semble apporter plus de stabilité à long terme.** Ces chiffres sont pour nous des indicateurs de la crise du logement en RBC. Ils témoignent de ce que nous observons et entendons sur le terrain : s'offrir un logement abordable et décent est devenu mission impossible pour bon nombre de personnes. Les habitants de la rue se trouvent contraints de chercher des solutions sur le marché locatif privé ou d'accepter des solutions de logement moins stables (avec bien souvent une prise de risque au niveau de l'accès aux droits).
4. On remarque également que l'accès à des logements sociaux via les SISP reste problématique pour notre public: seules 3 personnes sont entrées dans un tel logement en 2024 ! En revanche, cette solution est la solution durable de sortie de rue par excellence puisque nous voyons que 25 personnes sont stabilisées dans leur logement SISP depuis plus d'un an. Pour cette raison, **DIOGENES a toujours défendu la mise en place d'un quota de logements SISP réservé au public sans-abri.**

Comme l'indique le graphique ci-dessous qui scinde les catégories logement et hébergement, il n'est pas surprenant de constater que les personnes stabilisées depuis plus

Le pourcentage des solutions de logement et d'hébergement parmi les personnes entrées et les personnes stabilisées en logement ou hébergement



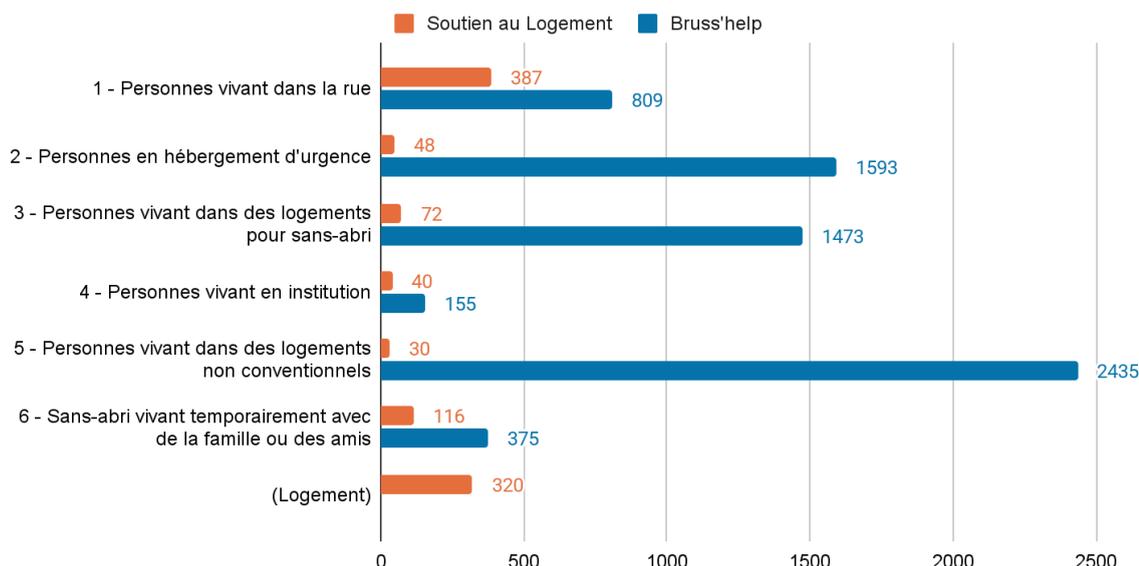
d'un an vivaient plus souvent en logement au 31.12.2024 (83,3%) que celles qui venaient de quitter la rue (66%) – ces dernières se trouvant également souvent en hébergement (34%). En tout état de cause, le *Soutien au Logement* priorise les solutions de sortie de rue les plus durables et stables possibles, en privilégiant un maximum le respect de la vie privée, de l'autonomie et de la singularité des personnes.

2.4. Typologie Ethos Light

Je bent me een boek komen brengen op het bureau, toen ik er niet was. "Tunnelmensen" van Teun Voeten. Je leeft op straat, je deelt graag je kennis, en je bent hongerig naar inzicht over thuisloosheid.

Dans ce rapport, pour la deuxième fois, nous avons structuré notre récolte de données concernant la situation de vie de notre public cible selon la typologie Ethos. Cette dernière a été mise en place par la FEANTSA dans le but d'harmoniser et de simplifier le travail au sujet du phénomène du sans-abrisme, et de mieux pouvoir comparer différentes statistiques⁶. Attention : nous avons complété ce graphique de la typologie Ethos – qui concerne les personnes qui se trouvent en situation de rue ou de mal logement – d'une catégorie relative au "logement durable", à des fins de bonne analyse. Voici la répartition du public accompagné selon ces critères :

Typologie européen du sans abrisme et de l'exclusion par le logement : Répartition du public du Soutien au Logement au 31/12 (N : 1013) et des personnes dénombrées par Bruss'help (N : 6840) selon les Catégories Ethos Light



Cette visualisation nous offre une autre perspective, une autre façon de comprendre les situations des personnes accompagnées par le *Soutien au Logement*. En un coup d'œil,

⁶Pour une meilleure compréhension des catégories Ethos Light, cf. Annexe 1, <https://www.feantsa.org/download/fea-002-18-update-ethos-light-0032417441788687419154.pdf>

nous voyons que notre travail d'accompagnement se situe entre la vie en rue et la vie en logement durable. Nous constatons que, souvent, les personnes sans-abri vivent dans une situation entre ces deux extrêmes, forcées, par exemple, de recourir aux solutions d'hébergement via des tiers ou la famille.

La comparaison avec la typologie du dernier dénombrement de Bruss'Help (2022) nous apprend que, dans le secteur d'aide aux personnes sans abri en RBC, DIOGENES se distingue par cette attention particulière pour les personnes qui vivent dans l'espace public (11,3% pour le dénombrement et 55,8% des personnes repris dans les catégories Ethos pour le *Soutien au Logement*) et chez des tiers (5,3% pour le dénombrement et 16,7% pour *Ethos-Soutien au Logement*). Indirectement, nous pouvons en conclure que DIOGENES travaille en grande partie avec des personnes qui sont en décrochage vis-à-vis du secteur d'aide aux personnes sans abri en RBC⁷.

2.5. Les expulsions et les radiations

Quand tu quittais la maison d'accueil, un assistant social trop zélé a directement supprimé tes droits sociaux: ton RIS, ton adresse de référence, ta carte médicale. Nous avons alarmé notre SPOC⁸ au CPAS, et tes droits de base ont été restaurés.

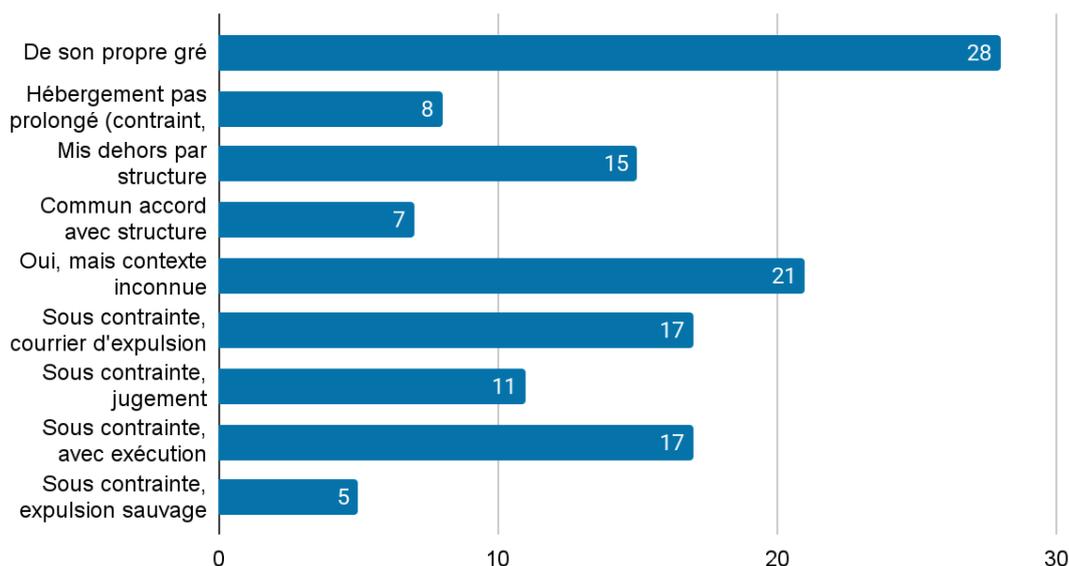
Le parcours des habitants de la rue est souvent morcelé. En revanche, nous avons constaté une diminution des pertes de logement en 2023 : si 123 personnes avaient quitté leur logement ou leur hébergement en 2022, ce n'était le cas "que" pour 96 personnes en 2023. Pour 2024, avec 129 sorties de logement, nous sommes à nouveau proche de l'année 2022. Comme mentionné plus haut, au 31.12.2024, 35 personnes étaient de retour en rue après la perte de logement ou d'hébergement en 2024. Cela signifie que la plupart des personnes qui avaient quitté leur logement ou hébergement en 2024, ont ensuite trouvé une autre solution en cours d'année.

Le graphique ci-dessous présente les conditions dans lesquelles les sorties de logement ou d'hébergement ont eu lieu.

⁷ https://www.brussshelp.org/images/Synth%C3%A8se_Denombrement22_FR.pdf. L'utilisation de la typologie Ethos Light nous permet de comparer ces statistiques. Nous avons omis de notre graphique les personnes comptabilisées par Bruss'help comme étant sous menace d'expulsion.

⁸ Single Point of Contact: Contacts clés dans les CPAS ou autres administrations publiques, mis en place dans le cadre du projet *Rights First*.

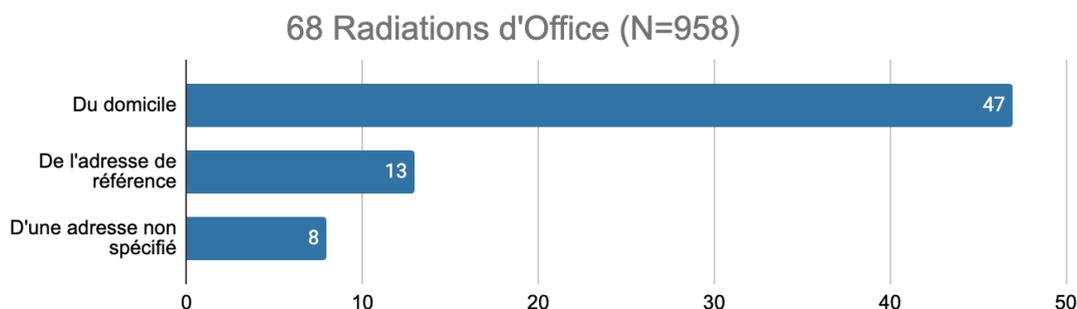
129 sorties de logement ou de hébergement (N=1036)



Nous sommes interpellés par les chiffres concernant les expulsions légales (45 personnes étaient en procédure versus 28 en 2023, et 17 jugements ont été exécutés, versus 9 en 2023) et les expulsions sauvages (5 personnes). Il est difficile d'en tirer des conclusions (ils étaient aussi plus élevés en 2022), mais nous espérons que l'on continue à prendre des mesures pour éviter les expulsions (moratoire hivernal, implication des CPAS, travail de prévention de DIOGENES, fonds pour soutenir les propriétaires,...).

Pour plus d'informations quant au phénomène des expulsions dans le contexte bruxellois actuel et leur impact sur la vie des personnes concernées, nous renvoyons le lecteur à la recherche de 2022 : *"Les expulsions de logement à Bruxelles : combien, qui et où"*⁹.

Le graphique suivant s'attarde sur les radiations d'office vécues par les personnes accompagnées par DIOGENES en 2024.



⁹ Pernelle Godart, Eva Swyngedouw, Mathieu Van Crielingen et Bas van Heur, « Les expulsions de logement à Bruxelles : combien, qui et où ? », *Brussels Studies* [En ligne], Collection générale, n° 176, mis en ligne le 12 février 2023, consulté le 08 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/brussels/6434> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/brussels.6434>.

7% des habitants de la rue accompagnés par DIOGENES ont été radiés d'office en 2024. Cette réalité cause d'énormes difficultés à notre public : perte de revenu de remplacement (chômage, pension, allocation handicap, mutuelle), de compte bancaire, d'assurance maladie, de carte d'identité, de carte et/ou de droit de séjour, d'accès à son courrier,... En Belgique, les droits de base des personnes sont directement liés à l'inscription à une adresse ; ce qui signifie que l'on risque de les perdre lorsque l'on perd son logement, alors même que l'on se trouve déjà dans une situation de vulnérabilité.

Il arrive régulièrement que des personnes soient radiées de leur adresse de référence sur initiative du CPAS. Parfois, nous constatons des radiations soudaines réalisées par la commune (sur demande d'un propriétaire ou pour des raisons inconnues). **En d'autres mots, la procédure de radiation d'office, initialement prévue par le législateur pour des situations exceptionnelles, est devenue une pratique courante aujourd'hui. Nous plaignons pour un retour à l'usage exceptionnel de cette procédure :** les droits de base des habitants de la rue sont en jeu, ce qui doit appeler au bon sens et à la prudence, sans excès de zèle !

Nous apprécions les intentions de clarification et de simplification derrière la rédaction de la circulaire du 7 juillet 2023 sur l'adresse de référence pour les personnes sans-abri. Diogènes s'est mobilisé, en 2023 et 2024 et en réseau avec d'autres partenaires (La Ligue des Droits Humains, Bruss'Help,...), pour y apporter des propositions constructives d'amélioration.

2.6. Les revenus

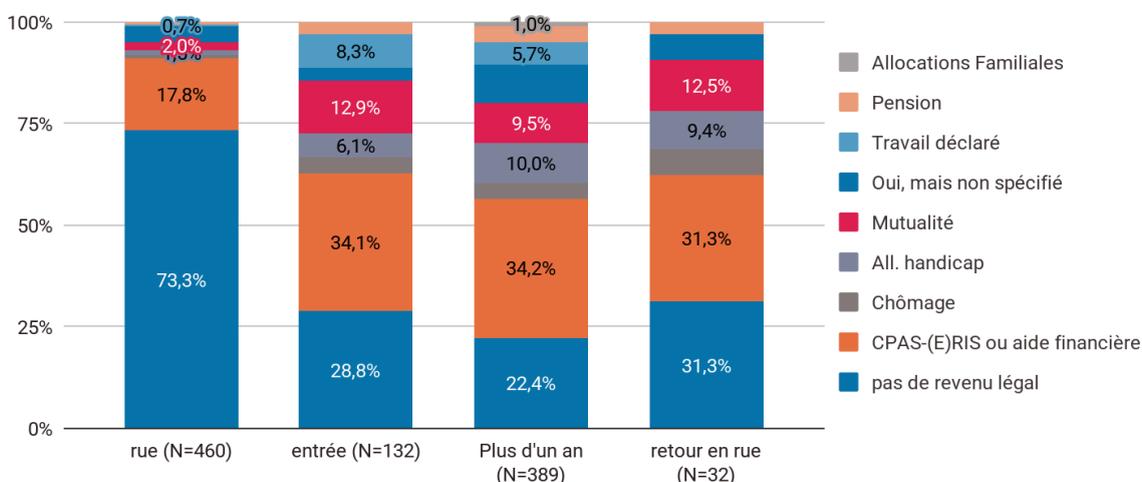
Cela fait maintenant trois mois que tu vis dans la rue. Trois mois que tu comptes chaque centime, que tu épargnes et que tu calcules: "Deux mois de loyer. Ou trois. Pour la garantie. Et un mois de loyer. Minimum, ou deux. Il me faut au minimum 2000€. Ou 2500. Au minimum. Si tu n'as pas l'argent en main, le propriétaire ne te prend pas. Si on entend que tu dépends du CPAS, on te remballe tout de suite".

Sur le graphique suivant, nous remarquons clairement que **la plupart des personnes qui étaient en rue pendant toute l'année 2024 ne disposaient d'aucun revenu officiel (73,2%). C'est près de trois fois plus que pour les personnes en logement ou hébergement, et c'est un chiffre qui se confirme d'année en année.** Nous en déduisons que disposer d'un revenu officiel facilite grandement l'insertion par le logement.

Nous observons également qu'aucune des personnes en constante situation de rue en 2024 n'avait un travail déclaré, tandis que c'était le cas pour 8,3% des personnes entrées en logement ou hébergement et pour 5,7% des personnes stabilisées en logement ou hébergement depuis plus d'un an. Cela montre non seulement les difficultés de la vie en rue, mais aussi qu'un emploi peut faciliter l'entrée en logement ou hébergement. L'accès à un logement et de surcroît à une domiciliation peut permettre à une partie du public – les personnes sans revenus officiels – de régulariser sa situation administrative et ainsi d'ouvrir ses droits à un revenu officiel. D'où l'importance de l'offre de logements temporaires bas seuil telle que proposée par des projets comme ISSUE ! Par ailleurs, ce graphique nous montre très clairement les mêmes tendances pour les revenus de remplacement qui sont

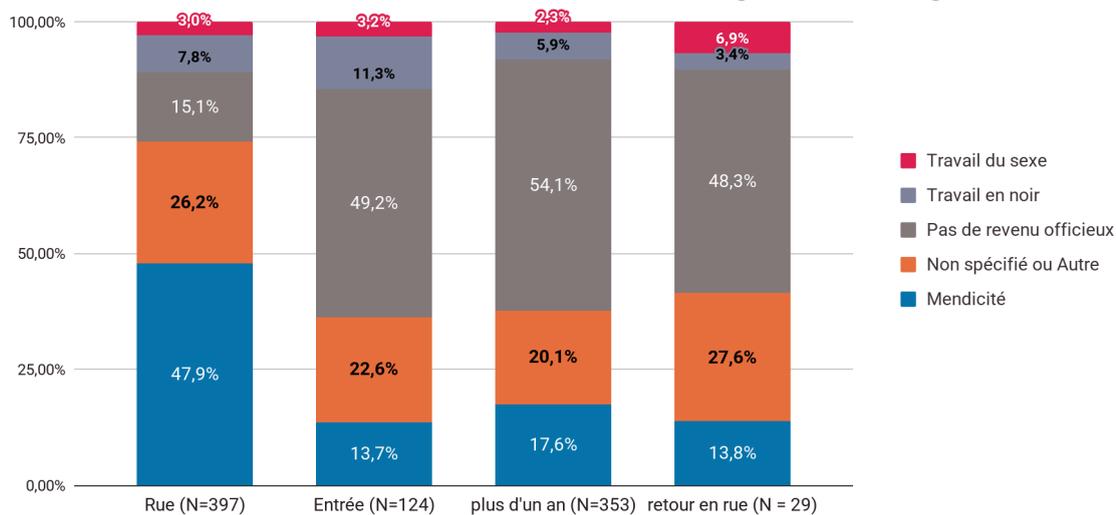
liés à un statut de travail, comme la mutualité ou le chômage: quasi inexistantes en rue, mais fortement présentes quand on se rapproche du logement.

Revenus officiels selon la situation de logement / hébergement



Ce graphique expose également le rôle important que les CPAS peuvent jouer dans la mise et le maintien à l'abri des habitants de la rue. En effet, 17,8% des personnes sans logement ni hébergement obtenaient un (E)RIS ou une aide financière d'un CPAS (12,7% en 2023). C'est environ la moitié du groupe des personnes entrées ou stabilisées en logement ou hébergement fin 2024 (34,1% et 34,2% respectivement). Enfin, nous voyons que les possibilités de repos, de répit et de stabilisation offertes par le logement ouvrent de nouvelles perspectives de revenus légaux provenant d'autres sources que le CPAS.

Revenus officieux selon la situation de logement/hébergement

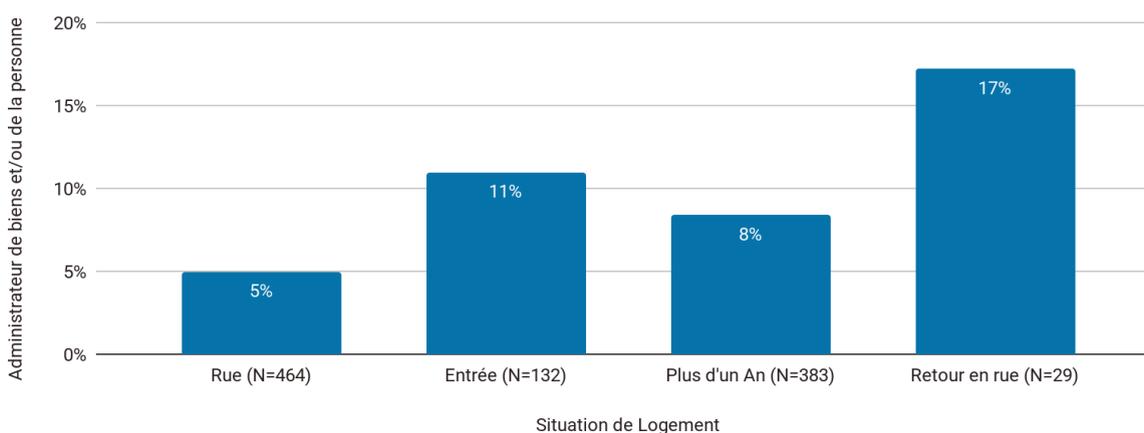


Comme les autres années, la grande majorité des personnes en rue dépendait d'un revenu officiel (84,9%), et la mendicité (47,9%) était de loin la source de revenu informel la plus importante. Ces chiffres reflètent les difficultés d'accéder à un statut de séjour et au contexte de survie au quotidien.

Pour les deux groupes en logement à la fin de 2024, nous observons une plus grande proportion de personnes qui n'avaient aucun revenu officiel (49,2% et 54,1%) et une plus faible proportion qui pratiquait la mendicité (13,7% et 17,6%). Ceci est probablement dû au fait que les personnes qui disposent d'un revenu officiel, ont plus de possibilités pour sortir de la rue. Une fois en logement, la mendicité n'est plus nécessaire pour bon nombre d'entre elles. Une partie du public parvient aussi à régulariser sa situation administrative et financière via l'accès au logement et au travail.

Ces trois réalités (adresse/logement, revenu et emploi) sont fortement liées. Les habitants de la rue, et a fortiori les migrants intra-européens, entrent fréquemment dans un cercle vicieux, car un blocage pour l'accès à l'un de ces droits renforce le blocage pour l'accès aux autres. D'où la pertinence du projet partenarial *Rights First*, clôturé en 2024, qui envisageait de travailler sur ces trois domaines simultanément, en partenariat et de façon holistique¹⁰.

Administration de biens / de la personne selon la situation de logement / hébergement



Enfin, pour clôturer ce point relatif aux revenus, il nous semble important de nous attarder sur l'administration de biens et de la personne.

Le graphique ci-dessus donne une vue du travail des administrateurs de biens et de la personne, travail qui revêt une grande importance. Lorsque cela s'avère nécessaire, les travailleurs de *Soutien au Logement* aident les habitants de la rue à mettre en place ce soutien et restent des personnes-ressources dans leur relation avec l'administrateur. Tandis que 5% des personnes vivant en rue durant toute l'année 2024 avaient un administrateur de biens et/ou de la personne, c'était le cas pour 11% des personnes entrées en logement ou hébergement au 31 décembre et pour 8% des personnes stabilisées en logement ! Nous en

¹⁰ Le Rapport Général du projet *Rights First* a été présenté pendant la Conférence de clôture de ce projet partenarial le 28 juin 2024, et est disponible sur simple demande. Pour l'instant, DIOGENES envisage une phase d'évaluation globale de ce projet avec les autres partenaires.

concluons qu'il y a un lien entre la présence d'un administrateur de biens/de la personne et les entrées ou les stabilisations en logement. Selon nos observations de terrain, la présence d'un administrateur de biens/de la personne rassure les propriétaires, les SISF et les AIS.

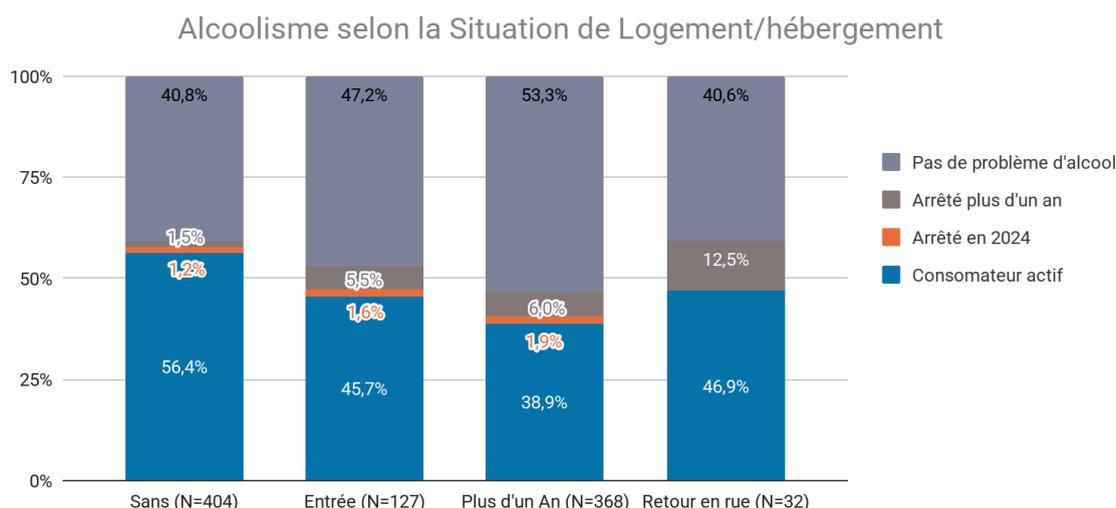
Notons, par ailleurs, que 17% des personnes retournées en rue en 2024 et encore en rue au 31 décembre 2024 étaient suivies par un administrateur. Notre hypothèse est que ces personnes ne sont pas retournées en rue à cause de problèmes de paiement de loyer. Il faut toutefois relativiser ce dernier pourcentage puisqu'il porte sur un très petit nombre de personnes (5).

En 2024, l'équipe *Soutien au Logement* a mis en place 9 suivis par des administrateurs de biens et/ou de la personne. Un soutien actif a également été apporté pour 27 des 63 administrations en cours depuis plus d'un an.

2.7. Les assuétudes et la santé mentale

Je dois avouer que j'avais déjà perdu un peu l'espoir. Tu prenais l'ambulance comme un taxi, tu portais tes bleus avec fierté. Même après l'intégration d'un logement et la mise en place d'un accompagnement d'habitation, tu continuais à regarder dans les abysses. Je m'attendais au pire. Et pourtant, après toutes ces années, toutes ces cures de désintoxication, toutes ces rechutes, le dernier passage à l'hôpital était le bon. Tu dis que tu as arrêté l'alcool pour ne plus jamais devoir y retourner. Parce que tu n'aimes pas les hôpitaux. Toi, qui a pris tout ce que Dieu a interdit, maintenant tu ne prends même plus un seul médicament. J'envie ta force de caractère et ta volonté.

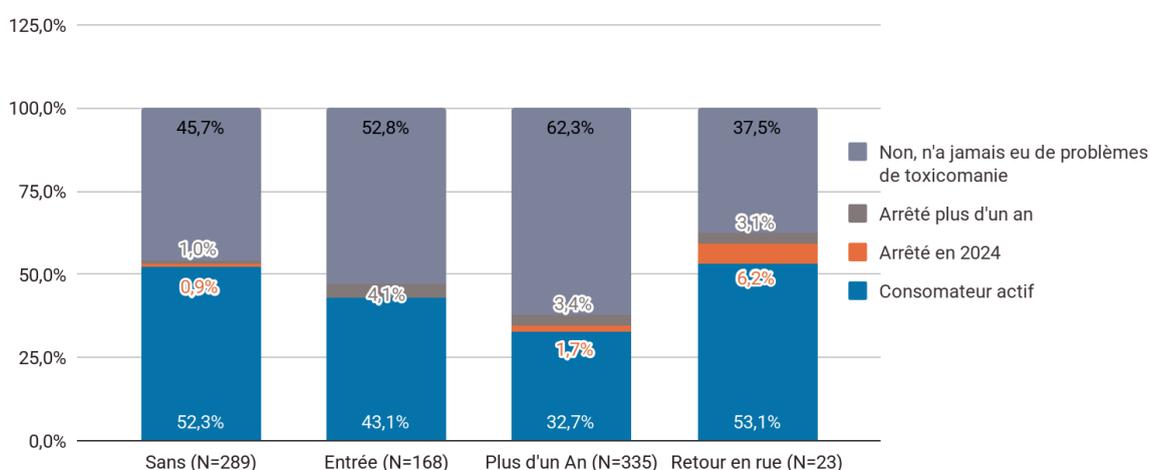
Le lien entre la situation de logement et les assuétudes est similaire, selon que l'on envisage l'alcoolisme ou la toxicomanie¹¹.



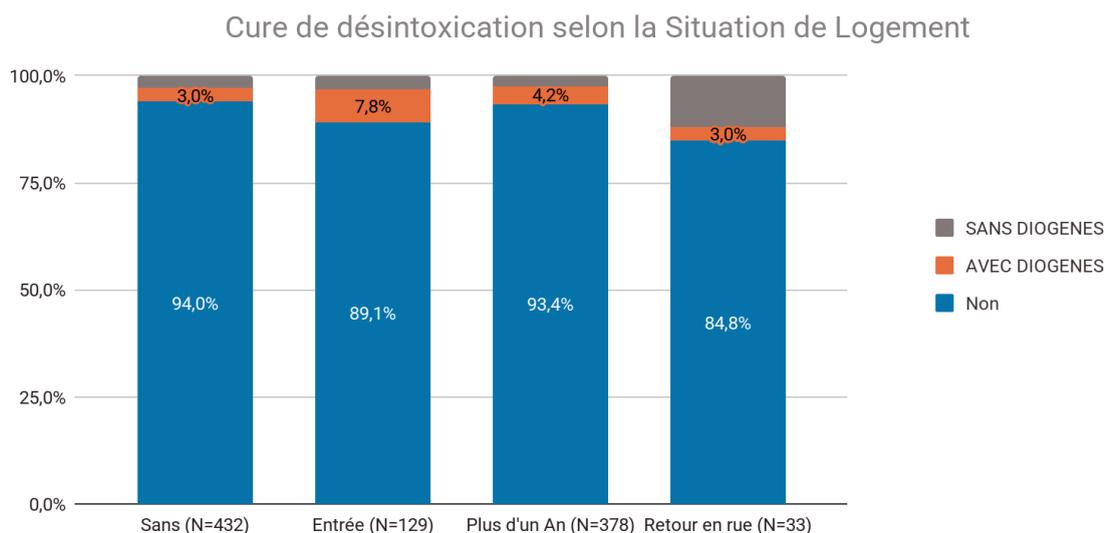
¹¹ Nous appliquons une définition de l'alcoolisme et de la toxicomanie pragmatique et basée sur les observations de l'équipe de terrain. Une consommation d'alcool ou d'autres drogues est considérée comme problématique quand elle a un impact important et global sur la vie de la personne : sa santé mentale et physique, ses relations, sa situation administrative, sa situation financière, sa situation de logement...

La dépendance à l'alcool était fortement caractéristique des personnes sans hébergement ni logement en 2024 (56,4%), tandis qu'elle l'était moins pour les personnes entrées en logement ou hébergement (45,7%) ou pour les personnes stabilisées (38,9%). Parmi les personnes retournées en rue, 46,9% avaient une consommation problématique d'alcool. Cela fait des années que nous faisons le même constat, dans nos rapports et sur le terrain : l'absence de logement a un impact important sur la consommation d'alcool, et une consommation problématique impacte les capacités à accéder ou à se maintenir en logement. Inversément, on peut argumenter qu'**un logement ou hébergement est un facteur stabilisateur qui peut considérablement aider les personnes à surmonter leurs addictions**. Cette analyse est identique pour les consommateurs d'autres drogues que l'alcool.

Toxicomanie selon la Situation de Logement/hébergement



Le travail sur la gestion des addictions augmente considérablement les chances de réussite d'une inclusion sociale par le logement. Les statistiques en témoignent : les personnes qui sont entrées ou qui se stabilisent en logement consomment en moindre proportion. Sur le terrain aussi, nous remarquons qu'il est plus facile d'entrer en logement lorsque la personne est sevrée. D'autre part, la stabilisation en logement a un impact positif sur les problématiques d'addictions. En effet, elle offre des possibilités pour entamer un processus de soin, notamment une cure de désintoxication.



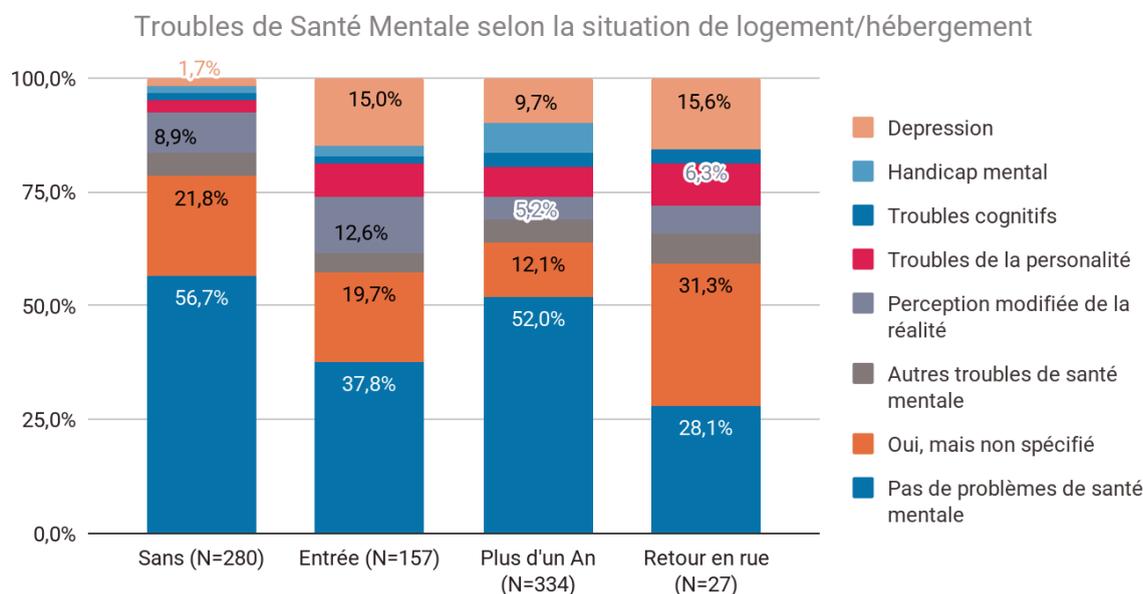
La toxicomanie et l'alcoolisme peuvent être des facteurs qui précipitent les retours en rue si aucun accompagnement n'est mis en place. 70 personnes ont été en cure de désintoxication en 2024, dont 40 avec l'aide des travailleurs de DIOGENES! C'est un indicateur fort qui montre **l'importance de l'accès à des dispositifs de sevrage pour les habitants de la rue**. Le projet *Soutien au Logement* porte une attention particulière à ces prises en charge spécifiques. Le graphique ci-dessus en témoigne clairement.

Le graphique ci-dessous nous indique les problématiques de santé mentale de chacun des groupes en 2024. Avant toute chose, quelques remarques préliminaires. Tout d'abord, il est important de rappeler que l'ensemble de ces données sont récoltées par les travailleurs de terrain, dont ce n'est pas la mission de poser un diagnostic pour les personnes accompagnées¹². Ensuite, les contacts avec le public en rue sont par définition moins structurés et encadrés, et les effets d'une consommation d'alcool ou d'autres drogues peuvent masquer des problèmes de santé mentale. Enfin, lors de la période d'entrée en logement, l'accompagnement du *Soutien au logement* s'intensifie. Nous sommes très proches des personnes à ces moments "clés" et les problèmes sous-jacents peuvent apparaître plus clairement. En tout état de cause, ces statistiques démontrent que les travailleurs du *Soutien au Logement* n'hésitent pas à accompagner des personnes souffrantes de problèmes de santé mentale vers le logement. Bien au contraire !

La proportion des personnes qui font face à des problématiques de santé mentale est plus faible dans le groupe des personnes qui sont en logement depuis plus d'un an que dans celui de celles qui sont entrées en logement en 2024. C'est une tendance que nous avons aussi remarquée les années précédentes. Nous émettons l'hypothèse qu'**une solution de logement durable a un effet stabilisateur sur les troubles cognitifs et les troubles psychiatriques de la personne**. De même, il semble que **le maintien d'un logement est**

¹² 2 personnes de *Soutien au Logement* sont tout de même formées dans le domaine de la santé mentale : 1 diplôme d'assistante en psychologie et 1 master de psychologie clinique en thérapie comportementale et cognitive.

favorisé par l'absence de problèmes de santé mentale, et que la présence des problèmes de santé mentale semble un facteur de risque de perte de logement ou d'hébergement.



En 2024, nous avons inclus, pour la première fois, l'indicateur "dépression" dans cette récolte de données. Il s'avère que c'est un indicateur qui semble surtout être présent et/ou visible en logement. Ce constat renforce l'observation de terrain, qu'après un séjour en rue et une fois qu'on a pu sortir du mode de survie, retrouver du sens dans la vie quotidienne peut être un énorme défi.

L'accès à des solutions de logement adaptées aux personnes qui cumulent addictions, sans-abrisme et/ou problèmes de santé mentale est un défi de taille en matière de lutte contre le sans-abrisme. Notons que **pas moins de 23 des 27 personnes qui sont retournées en rue en 2024 et pour lesquelles nous disposons de ces informations souffraient de problèmes de santé mentale et, parmi elles, 11 étaient des consommateurs actifs d'alcool, 13 consommaient d'autres drogues et 9 personnes consommaient les deux types de produits.** En ce sens, les collaborations avec les dispositifs *Housing First* répondent incontestablement à un besoin essentiel.

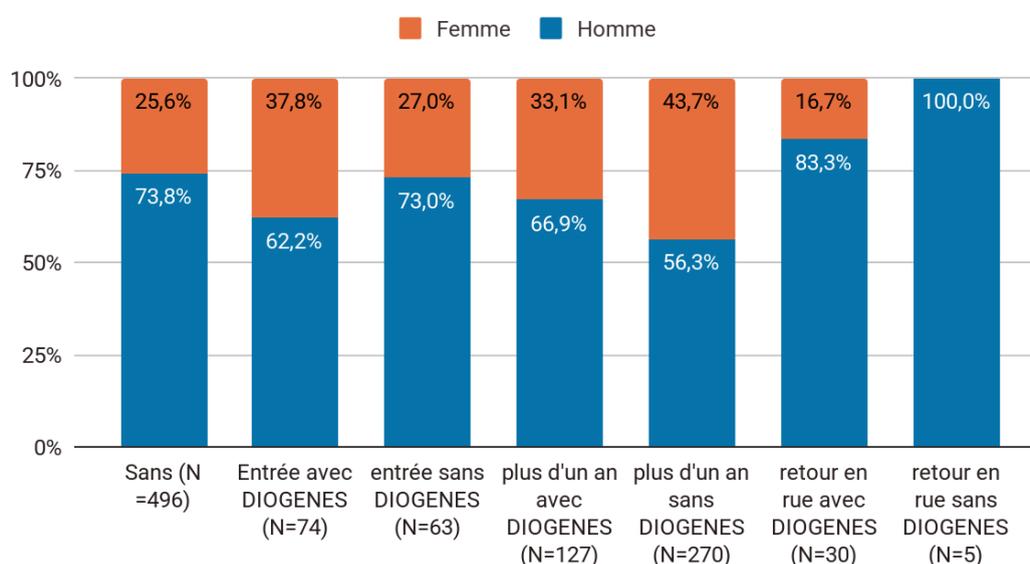
2.8. Les questions de genre

We waren samen dozen aan het inladen in voorbereiding van de aankomende verhuis. Ik nam een zak vast met enkel zwarte kleren, en zei verbaasd tegen haar dat deze sterk verschillend zijn van haar dagelijkse kledingstijl. Ze lachte een beetje, en zei dat dit haar kleren waren die ze droeg toen ze sliep in het park. Ze legde me uit dat ze op deze manier wat anoniemer kon blijven en mensen haar niet aanspraken. Ik maakte de vergelijking met een kameleon, en ze zei al lachend: "exact". Zoals ik haar ken, is ze steeds retro gekleed,

met kleurrijke lange rokken, een stijlvolle lange jas met steeds een prachtige broche erop vastgemaakt, en een retro jaren 60 hoed. Voor haar is dit van enorme waarde: een houvast in onzekere tijden.

Le pourcentage de femmes accompagnées par DIOGENES a presque triplé en 30 ans, passant de 11% en 1995 à 30% en 2024. Ces dernières années, ce chiffre s'est stabilisé. Dans le cadre du projet *Soutien au Logement*, nous pouvons comparer leur situation de logement à celle des hommes:

Le genre des personnes en fonction de la situation de logement (N=1065)



Du graphique à précédent, nous concluons que :

- Comme les années précédentes, les femmes étaient généralement plus représentées dans les groupes en hébergement et en logement que dans le groupe en rue.
- De façon générale, plus on s'éloigne de la rue, plus le pourcentage de femmes augmente.
- Lorsque l'entrée ou la stabilisation en logement ou hébergement se faisait avec l'aide de DIOGENES, la proportion de femmes était plus élevée que pour le groupe en rue. Lorsque la stabilisation se faisait grâce à la personne elle-même ou d'autres services – et que *Soutien au Logement* intervenait donc sur d'autres domaines de leur vie –, cette proportion augmentait encore (43,7%).
- Le pourcentage de femmes qui sont retournées en rue en 2024 (16,7%) est moins important que des femmes qui n'ont pas eu de logement ni d'hébergement cette même année (25,6%).

Ces constats tendent à confirmer deux tendances observées ces dernières années. D'une part, nous assistons à une féminisation générale du sans-abrisme depuis 30 ans. D'autre part, **les femmes sont "sous-représentées" en rue et "sur-représentées" en logement et/ou dans les lieux d'hébergement du secteur sans-abri**. De façon générale, notre secteur semble s'adapter aux particularités du public féminin : les femmes trouvent davantage leur place dans les centres d'hébergement d'urgence et dans les maisons d'accueil que les hommes.

DIOGENES met un point d'honneur à accompagner son public sans aucune discrimination de genre ni de sexe. Par ailleurs, en 2024, l'équipe a travaillé également avec trois personnes qui ne se reconnaissent pas spécifiquement de genre masculin ou féminin. Nous accompagnons chaque personne sur base d'une égalité totale de traitement des genres. La sélection des candidat(e)s est réalisée par l'équipe des travailleurs de rue de DIOGENES suivant de nombreux critères dont aucun n'induit ni n'implique de traitement différencié en faveur des hommes ou des femmes ; c'est l'état de besoin qui détermine la sélection. Néanmoins, la présence plus importante du groupe de femmes dans le groupe des sorties de rue (29,8% en 2021 ; 32,4% en 2022 ; 30,9% en 2023 ; 32,6% en 2024) – en comparaison avec une plus faible présence du groupe de femmes en situation constante de rue (28,8% en 2021 ; 24,9% en 2022 ; 26,3% en 2023, 25,6% en 2024) – semble indiquer un état de besoin et/ou une demande plus importante des femmes en rue sur ce point.

L'équipe d'accompagnement enquête sur toutes les problématiques de la personne accompagnée, suivant ses besoins et ses demandes. Les femmes accompagnées nous amènent à nous orienter vers des services d'aides et de soins plus adaptés aux femmes. Souvent, l'ordre et les relations en rue se déterminent selon la loi de la jungle, la loi du plus fort. Les personnes les plus faibles et les plus fragiles sont vite identifiées par les plus forts. La vie en rue oblige alors à développer des stratégies de survie. Dans ce contexte-là, les femmes sont, sans vouloir généraliser, des victimes plus faciles : vols, agressions physiques et verbales, harcèlement sexuel, viol, prostitution, ... Elles vivent leur situation comme honteuse et ont fréquemment une très mauvaise image d'elles-mêmes. Notre démarche proactive de rencontre des femmes dans la rue semble faire la différence.

2.9. Trois nouveaux indicateurs

Il faisait vraiment moche. Je faisais du travail de rue, j'étais trempé, j'avais froid et j'avais cherché quelqu'un en rue que je n'avais pas trouvé. J'avais un rendez-vous dans une heure, et tout d'un coup je me suis rendu compte que je n'étais pas loin de chez toi. Tu avais intégré un logement en AIS via le Soutien au Logement, et même si c'était rock'n'roll au début, grâce à la collaboration avec un service d'accompagnement à domicile, tu vas bien maintenant. Je suis venu sonner chez toi, mouillé et à la recherche de refuge. Tu m'as accueilli comme un roi. J'ai pu me réchauffer et me sécher, tu m'as proposé une boisson chaude, c'était la classe. J'aime beaucoup ce changement de perspective, quand les rôles s'inversent.

Pour l'année de travail 2024, nous avons expérimenté trois nouveaux indicateurs.

Un premier nouvel indicateur concerne les **aides extraordinaires d'hébergement de courte durée via DIOGENES**. Pas moins de **43 adultes et 8 enfants** de notre public ont passé au moins une nuit dans un **hôtel via notre projet SubLink**¹³. Nous avons également compté **29 orientations de différentes personnes** au Samu Social en faisant appel au nouveau système des **Pass Night**, qui permet aux partenaires d'orienter les personnes les plus vulnérables en priorité¹⁴. L'asbl **DIOGENES** a elle-même proposé un séjour court à l'hôtel, dans des cas d'extrême nécessité, à **5 personnes** différentes en 2024

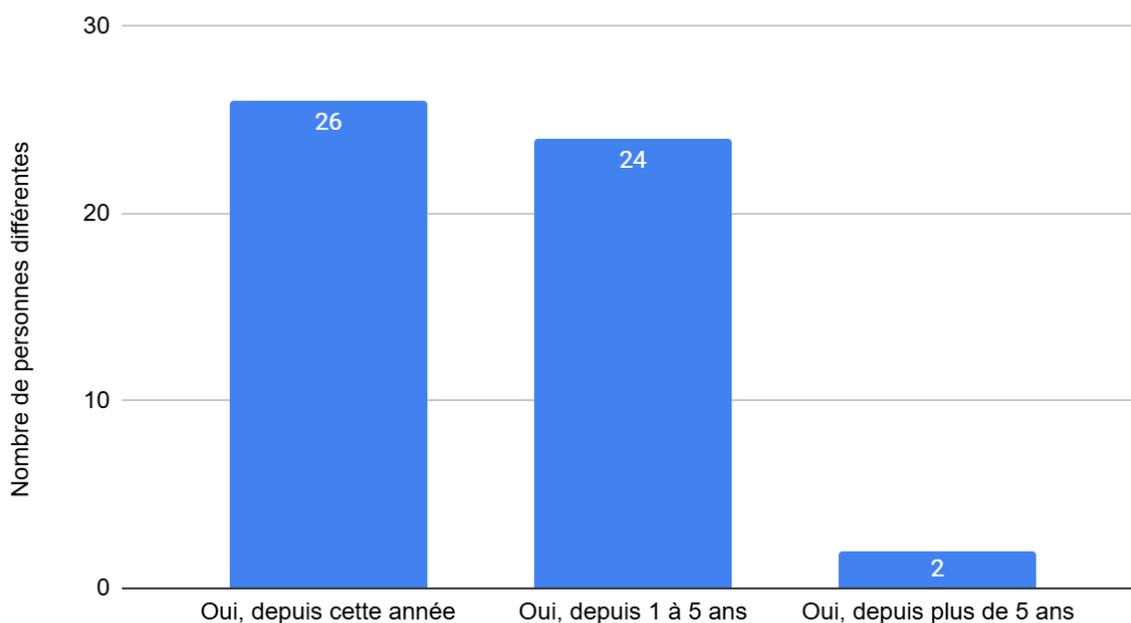
Un deuxième indicateur concerne les inscriptions sur la liste d'attente en AIS et/ou en Sisp (cf. le graphique ci-dessous). Selon les travailleurs de terrain, **26 personnes ont été inscrites en 2024, 24 personnes** figurent sur la liste d'attente pour une durée de **1 à 5 ans**, et **2 personnes** s'y trouvent depuis **plus de 5 ans**. Sur un total de 918 données connues, **5,6%** est inscrit sur une liste d'attente d'un AIS et/ou d'une SISP. Ce chiffre ne semble pas très élevé, mais il faut tenir compte du fait qu'une grande partie de ces 918 personnes (45,2%) est sans droit de séjour valable, et n'est donc pas éligible pour un logement social ou AIS. Appliqué sur cette statistique, le nombre de personnes éligible pour un logement social ou AIS se réduit à 503 personnes, et le pourcentage des personnes inscrites augmente à **10,3%**.¹⁵ La forte régression dans le temps s'explique en partie par les entrées en logement, mais aussi par le fait qu'on doit renouveler les inscriptions au fil des années et que ce n'est pas toujours la priorité quand on vit dans la rue.

¹³ Le RA de SubLink est disponible sur simple demande.

¹⁴ Nous formulons l'hypothèse que l'augmentation importante des personnes qui étaient hébergés par le Samu Social au 31/12/2024 (cf. point 2.3) serait en lien avec ce nouveau système.

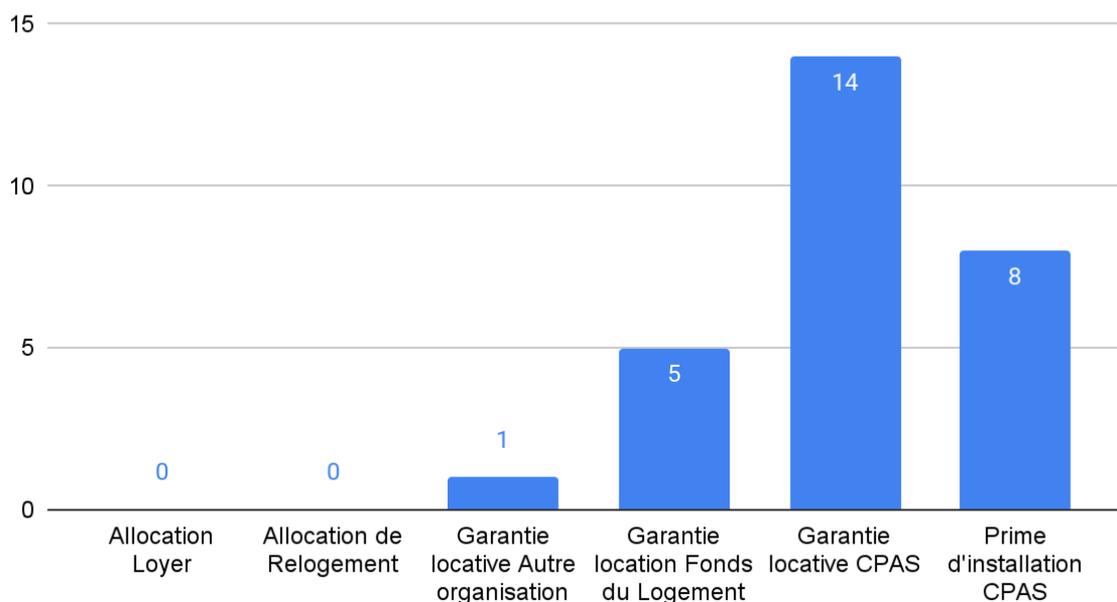
¹⁵ On pourrait encore réduire ce groupe éligible en enlevant d'autres catégories (p.e. les personnes qui vivent en maison de repos, des personnes déjà logées en Sisp,...).

Inscription sur la liste d'attente auprès d'un AIS et/ou d'une SISP (N=918)



Avec le troisième nouvel indicateur, nous avons voulu objectiver l'accès à des aides financières de logement pour notre public. Voici une graphique des résultats:

Aide financière de logement



L'allocation loyer est une aide financière qui permet de couvrir une partie du loyer en attendant l'attribution d'un logement social. L'allocation de relogement est une aide financière qui a pour objectif d'aider les locataires à faibles revenus qui changent de logement à cause de leur inadéquation ou les personnes sortant de certaines situations de

sans-abrisme. Nous constatons que les personnes de notre public n'ont pas fait de nouvelles demandes pour obtenir ce type d'aide en 2024. Pourtant, c'est une forme d'aide conséquente qui couvre une longue période. Ce non recours aux droits nous questionne et mérite d'être examiné. Est-ce que les procédures sont trop lourdes et/ou pas assez sur mesure des personnes sans abri? Est-ce que les travailleurs de terrain ont toujours le réflexe de proposer ces possibilités? Est-ce que les types de contrats ou de logements de notre public ne rentrent pas dans les procédures?...

Nous constatons qu'en 2024, c'étaient surtout les CPAS qui ont octroyé des nouvelles aides au logement, suivi par le Fonds du logement.

3. Les projets de logement innovants et spécifiques

<i>Projets de logement innovants en 2024</i>	ISSUE	Habitat solidaire
Partenaires	L'Ilot, Samusocial, Pierre d'Angle, Smes-B	Fami-Home, Logement pour Tous, Pierre d'Angle, Centre Ariane, AIS Quartiers
Nombre d'accompagnements par DIOGENES en 2024	26	10
Nombres d'entrées accompagnées par DIOGENES en 2024	8	5
Nombre de logements occupés par des personnes soutenues par DIOGENES en 2024	14	10

En 2024, l'asbl DIOGENES a continué à s'investir dans des solutions de logement innovantes et créatives. Ces initiatives n'ont nullement l'intention de combler le manque de logements durables, adaptés et payables en RBC. DIOGENES continue d'orienter son public vers les AIS, les logements sociaux ou les dispositifs de Housing First ; tout comme nous poursuivons nos fructueuses collaborations avec le reste du secteur sans-abri et les secteurs connexes.

Au total, ce ne sont pas moins de **36 personnes qui ont été accompagnées en logement**¹⁶ dans le cadre de ces partenariats innovants et spécifiques au *Soutien au Logement* (voir tableau).

¹⁶ Attention : ces chiffres ne sont pas comparables aux statistiques générales du *Soutien au Logement* (entrées en logement / plus d'un an en logement) qui sont une photographie au 31/12 et qui ne comptabilisent pas les enfants mineurs des familles (nous en comptons 7 parmi les 36 personnes comptabilisées ici).

3.1. Habitat Solidaire

Steve intègre le projet avec enthousiasme après une grosse quinzaine d'années en rue. Il y séjourne plusieurs mois avec difficulté: rapidement, la vie en collectivité ne lui est pas facile, le cadre du projet lui pèse. Dans cette maison, son passé ressurgit avec force et l'empêche d'en faire un chez soi. Steve a besoin de soins. Il décide de se lancer dans un long parcours d'hospitalisations. D'un commun accord avec Fami-Home, il met fin à son séjour dans la maison, avec une invitation à y revenir par la suite s'il le souhaite.

Dans son parcours, c'est finalement un projet Housing First qui s'avère le plus adapté.

Son passage dans la maison aura permis de mieux cerner ses besoins pour s'installer confortablement et durablement quelque part.

Les habitats solidaires sont des maisons, gérées en collaboration avec Fami-Home, Logement pour Tous, l'AIS Quartiers, Pierre d'Angle et le Centre Ariane. Elles permettent à plusieurs habitants de la rue de cohabiter. Le projet a pour but de:

- 1) permettre l'accès direct de la rue à un logement salubre à loyer modéré;
- 2) lutter contre la solitude ressentie en logement;
- 3) développer un accompagnement social individuel et/ou collectif bas seuil.

En somme, il offre une solution alternative d'insertion par le logement. La vie communautaire constitue l'un des atouts majeurs pour les habitants de la rue qui intègrent un habitat solidaire. *Fami-Home* a le rôle d'accompagnateur collectif et individuel. Les partenaires sélectionnent les candidats du projet à tour de rôle.¹⁷

Nous identifions 5 points forts au projet d'Accès direct de la rue à l'habitat solidaire :

- 1) **Insertion par le logement** : le logement est considéré comme un point de départ plutôt que d'arrivée.
- 2) **Habitat solidaire** : la vie communautaire permet de reconstruire du lien social et de créer de la solidarité entre les habitants ; elle offre une alternative intéressante à la solitude et au vide social qui envahit le logement lorsque l'on quitte la rue.
- 3) **Participation** : les locataires participent à l'élaboration du projet dont ils sont les acteurs principaux, notamment en déterminant les règles de vie de la maison qu'ils habitent, avec le soutien et l'accompagnement des intervenants sociaux.
- 4) **Partenariat et travail en réseau** : nous bénéficions du savoir-faire, des ressources, de l'énergie et de l'expertise propres à chaque équipe, ce qui permet non seulement de développer les synergies entre les projets, mais aussi d'adapter les pratiques de chacun aux besoins des habitants.
- 5) **Faible coût du projet** : il est nettement inférieur à celui que générerait la création d'une nouvelle structure d'accueil.

¹⁷ Pour une évaluation quantitative et qualitative détaillée de l'ensemble du projet, nous vous renvoyons au rapport d'activités distinct rédigé par Fami-home et pouvant être obtenu sur simple demande.

Au 31 décembre 2024, le dispositif d'Habitat solidaire logeait 10 personnes suivies par notre équipe. Notre équipe a accompagné 5 nouvelles entrées dans le projet en 2024. 4 maisons étaient gérées par l' AIS *Logement pour Tous*. 2 autres maisons ont été mises à disposition par l' AIS *Quartiers en 2023*. Ce partenariat avec l' AIS *Quartiers* s'est consolidé en 2024. Bien qu'en cohabitation, chaque habitant dispose dans ces maisons de son espace privé.

3.2. ISSUE

Réduire les étapes et rendre le processus locatif le plus 'bas seuil' possible est réalisable. L'attitude et la dignité des personnes entrées ainsi directement de la rue au logement m'ont fort impressionnée.

a) *Présentation*

Le projet ISSUE est né à la fin de l'année 2019 dans le cadre d'une réflexion sur les alternatives au dispositif hivernal. Le mode de financement d'ISSUE a changé en 2024. Un ETP pour du travail d'accompagnement a été subventionné de façon structurelle par Vivalis dans le cadre de l'agrément de notre projet *Housing First*. Jusqu'à présent, le travail d'accompagnement du projet ISSUE était financé par le biais d'un subside facultatif. A côté de ce financement structurel, un subside facultatif finance toujours du temps de travail relatif à la référence sociale du projet, mais s'est vu réduit de moitié par rapport à précédemment (de 0,5 ETP à 0,25 ETP), ce qui ne manque pas de compliquer la rencontre des besoins de terrain en la matière.

Dans ce projet, cinq partenaires (*L'Îlot, le Samusocial, le Smes-B, Pierre d'Angle et DIOGENES*) croisent et mutualisent leur expertise dans le but d'offrir, en occupation temporaire, des logements de SISP et d' AIS en attente de rénovation. Le logement est assorti d'un accompagnement psychosocial personnalisé permettant au public concerné de trouver une alternative à la rue et à l'hébergement d'urgence.

b) *Structure du partenariat*

Fonctions transversales: *L'Îlot* gère la coordination générale et la référence logistique et administrative du projet, et engage un ouvrier technique. En 2024, DIOGENES a été le référent social du projet durant la plus grande partie de l'année, et le SMES-B a repris cette fonction en novembre.

Un **comité de pilotage**, composé des directions et des responsables de projet, se réunit régulièrement autour des questions stratégiques.

Les **accompagnateurs psychosociaux** des 5 organisations partenaires se rencontrent toutes les deux semaines lors des réunions de terrain, animées par le référent social du projet, autour des questions opérationnelles.

Un **soutien méthodologique** (évaluation) est assuré par *Bruss'help*.

c) Méthode : 3 axes de travail

Axes de travail	Partenaires	Public
Axe 1 : Insertion par le logement via un coaching intensif vers le logement durable	La CCL de L'Îlot + ses partenaires, dont DIOGENES	Personnes ou familles disposant des revenus stables, désireuses de retrouver un logement durable, ayant besoin de se reposer ou ayant besoin d'une période tampon pour préciser leur projet de logement.
Axe 2 : Répit, stabilité et ouverture de droits à partir d'une domiciliation	DIOGENES, Samusocial, Pierre d'Angle	Personnes ou familles sans-abri, avec ou sans droit de séjour, avec au moins une des caractéristiques suivantes : besoin de repos physique et/ou psychique ; besoin de stabilisation hors de la rue et/ou de l'urgence sociale ; en refus d'aide et de soins ; en refus d'utiliser les centres d'hébergement d'urgence ; exclues des dispositifs d'hébergement d'urgence ; hébergées de façon chronique au sein de dispositifs de l'urgence sociale ; besoin d'une domiciliation pour l'ouverture de leurs droits
Axe 3 : "Time out" et "time in" <i>Housing First</i> (HF)	DIOGENES, Smes-B	Personnes sans-abri particulièrement fragiles en raison d'un cumul de problématiques (santé mentale, assuétudes, sans-abrisme chronique,...), en attente d'entrer dans un projet HF ou qui, ayant intégré un projet HF, se retrouvent temporairement sans logement durable.

d) Cinq sites en 2024

Le premier site se trouve dans un grand bâtiment en attente de rénovation près de la Place Saint-Antoine à **Etterbeek**. Il est mis à disposition par l' AIS les Trois Pommiers, initialement de 2021 à fin avril 2022. Actuellement, le projet a été prolongé jusqu'au 15/7/2025. 13 logements y ont été mis à disposition du partenariat ISSUE, dont 3 pour DIOGENES en 2024. Durant cette même année, 3 personnes y étaient suivies par DIOGENES : 1 personne dans le cadre de l'axe 3 et 2 dans le cadre de l'axe 2. Une des deux personnes de l'axe 2 est nouvellement entrée dans le projet en 2024.

Le deuxième site, mis à disposition par Citydev.brussels depuis mars 2021, se trouve à **Ganshoren**, dans un quartier calme à caractère familial. La fin du projet a été postposée plusieurs fois, et était finalement prévue pour fin octobre 2024. Une famille Rom, que nous accompagnons depuis le début du projet ISSUE, y a élu résidence. Cette famille, composée des parents, de 3 enfants mineurs, d'un enfant majeur et de son bébé, s'est agrandie en 2023, avec la naissance d'un nouvel enfant. En octobre 2023, ces locataires hébergeaient une autre famille, composée des parents et de deux enfants. S'en est suivie une situation de surpopulation et de tension. Les deux jeunes mères de la première famille ont pu déménager dans le projet Youyou (cf. ci-dessous). La seconde famille, incluse dans le projet ISSUE, a pu intégrer, grâce à Bru4Home, un logement durable géré par l' AIS Baita, dans un nouveau projet d'Inclusio. Au fil du temps, l'état du logement et la relation avec le quartier se sont fortement dégradés. Le comité de pilotage d'ISSUE a décidé, en conséquence, de ne pas prolonger l'occupation temporaire en 2024, mais les membres de la famille restants n'ont pas trouvé d'autre solution, et ils sont restés dans le logement. Contractuellement, ISSUE était responsable de libérer les lieux, et une procédure de conciliation a été introduite auprès de la

justice de paix. Parallèlement, DIOGENES a continué l'accompagnement intensif, et ISSUE a mis tout en œuvre pour trouver une autre solution de logement pour la famille. Heureusement, une autre solution de logement a été trouvée pour eux fin 2024, également à Youyou, mais dans un autre appartement. La famille est officiellement partie de Ganshoren le 3 janvier 2025. Finalement ils peuvent, en communauté et individuellement, continuer leur vie. Par l'accès à une domiciliation, ils peuvent s'inscrire, chercher du travail et mettre en ordre leur droit de séjour. C'est un soulagement pour eux, après une période de stress et d'incertitude. Un nouveau départ avec des nouvelles chances et possibilités.

Le 3ème site du projet est situé à la **Rue des Trèfles** et est mis à disposition par CityDev. DIOGENES n'y accompagne personne.

Depuis 2023, ISSUE occupe un site à **Molenbeek** : le projet *Youyou* (partenariat entre *le Foyer Molenbeekois*, *Communa* et ISSUE) comporte 14 logements mis à disposition par le Foyer Molenbeekois. ISSUE y loge des familles avec un ou deux enfants, sans exclure d'autres compositions familiales. 3 logements sont destinés à des non-payeurs dans le but d'ouvrir des droits via la domiciliation. La fin du projet est actuellement prévue pour juillet 2025. DIOGENES dispose de trois logements sur ce site et y accompagne 3 familles : 1 adulte + 2 enfants, 2 adultes + 2 enfants, 2 parents + 1 fils handicapé majeur. Le Smes-B y accompagne également une personne adulte et 1 enfant, orientés par DIOGENES, dans le cadre de leur projet *Housing First*, mais pour des raisons de médiation interculturelle, DIOGENES est fort présent dans cet accompagnement..

Enfin, un nouveau site s'est mis en place début 2024 : la **SISP Log'Iris** a mis 12 logements temporaires à disposition, dispersés sur le territoire d'Etterbeek, pour une période initialement relativement courte (3 mois, à partir de février 2024). DIOGENES y encadre 7 locataires au sein de 6 de ces logements. 3 personnes isolées sont accompagnées par l'ensemble de l'équipe *Housing First* (de Diogenes), et deux personnes isolées et deux personnes cohabitantes par l'accompagnatrice d'ISSUE. Bien que les 3 suivis encadrés par l'équipe *Housing First* ont relativement vite quitté les lieux (2 retours en rue et une entrée en logement durable), Log'Iris a plusieurs fois prolongé l'occupation des 4 autres locataires, chaque fois pour une période de 3 mois. Fin 2024, 3 personnes sont toujours en logement. Normalement, elles devront quitter les lieux pour fin février 2025.

e) *L'accompagnement de DIOGENES*

Les candidats ISSUE proposés par DIOGENES étaient déjà bien connus de l'équipe avant leur entrée dans le projet. Ils bénéficiaient tous d'un accompagnement long terme dans lequel le logement est devenu un objectif en soi. Les accompagnements de *Soutien au Logement* dans le cadre d'ISSUE sont systématiquement structurés de la même façon. "L'accompagnateur historique" (la/les personne(s) de référence de l'équipe de travail de rue de DIOGENES) s'occupe de l'accompagnement global, tandis que les "accompagnateurs ISSUE" s'occupent du logement (administratif, logistique, vécu, ...). L'organisation d'équipes mixtes entre ces deux types d'accompagnateurs permet de décloisonner les accompagnements proposés. Ainsi, à terme, il y a un réel transfert de confiance entre les différents accompagnateurs et les personnes accompagnées.

Le projet ISSUE occupe donc une place particulière à DIOGENES, et se trouve à l'intersection entre le Housing First (1 ETP travailleur psychosocial pour 8 suivis), le travail de rue et le Soutien au Logement. En 2024, 8 personnes accompagnées dans le cadre d'ISSUE et répondant aux critères Housing First sont listées en tant que suivis HF. Ces personnes continuent néanmoins à être suivies par 1 ETP travailleur psychosocial ISSUE qui s'investit non seulement pour elles, mais aussi pour tous les autres suivis ISSUE qui ne sont pas étiquetés HF. Ce travailleur n'est pas intégré au sein de l'équipe HF. Il participe aux réunions des travailleurs du partenariat, il est soutenu par le responsable interne du projet ISSUE et il travaille seul ou en binôme avec les travailleurs de rue de DIOGENES, ce qui permet de maintenir la méthodologie spécifique mise en place pour ce projet. A noter que cette méthodologie est proche de celle du Housing First, consistant en la construction et la coordination de réseau de soutien autour de chacun des locataires. En plus, en 2024, l'équipe *Housing First* a apporté un réel soutien au travail de ce travailleur psychosocial d'ISSUE, en mettant à disposition des kits d'entrée, le savoir-faire de ses responsables logement,...

Enfin, dans la collaboration avec Log'Iris, DIOGENES a pris plus de responsabilités légales que dans les autres projets d'ISSUE. Dans ce projet précis, DIOGENES ne s'occupe pas uniquement de l'accompagnement, mais également de la gestion locative. Une collaboratrice interne de DIOGENES, avec une expérience solide dans la gestion locative, a épaulé l'équipe d'ISSUE dans cet exercice: vérifier les conventions d'occupation précaire, les assurances, l'état des lieux d'entrée et de sortie, le bon paiement des indemnités d'occupation,.... Ce soutien a été vraiment important pour notre équipe!

f) Données Chiffrées¹⁸

Dans le cadre du projet ISSUE, **DIOGENES (Soutien au Logement) a accompagné et soutenu, sur l'ensemble de l'année 2024, 26 personnes** (19 personnes adultes et 7 enfants) dans **14 logements**. Parmi ces 19 adultes, quatre personnes ont été accompagnées par l'ensemble de l'équipe du *Housing First*.

En 2024, les travailleurs de DIOGENES ont organisé des entrées dans 7 logements du projet ISSUE. Il s'agit de 8 personnes: 5 personnes accompagnées par le projet ISSUE, et 3 personnes adultes suivies par l'ensemble de l'équipe *Housing First*. Ces 3 personnes ont quitté leur logement en 2024, tout comme une des personnes accompagnées par le travailleur psychosocial d'ISSUE. Trois d'entre elles sont retournées en rue, 1 personne a intégré un logement durable.

Au 31 décembre 2024, l'équipe ISSUE de DIOGENES accompagne 22 personnes (16 adultes, 6 enfants) dans 12 logements. Une de ces personnes est accompagnée par l'ensemble de l'équipe *Housing First*.

g) Perspectives

Début 2025, Diogenes accompagne toujours 3 personnes en logement temporaire de la SISP Log'Iris. La courte durée d'occupation de trois mois a été quatre fois prolongée, mais

¹⁸ Pour une évaluation quantitative et qualitative détaillée de l'ensemble du projet, nous vous renvoyons au rapport d'activités distinct rédigé par la coordination d'ISSUE (assurée par l'Ilot asbl), et pouvant être obtenu sur simple demande.

les habitants devront quitter définitivement pour fin février 2025. Nous voulons mettre tout en œuvre pour éviter un retour en rue pour ces trois habitants.

Suite au changement du mode de financement d'ISSUE, nous pouvons considérer l'année 2024 comme une année transitoire, où nous avons voulu nous adapter à cette nouvelle réalité. Dans les années à venir, nous voulons encore mieux articuler les différents projets internes avec le projet ISSUE.

Enfin, *Soutien au Logement* souhaite structurer l'accompagnement en logement temporaire, agrandir l'échelle du projet et l'ouvrir à d'autres partenaires. Pour ce faire, nous avons entamé, avec l'asbl Communa, une réflexion pour l'élaboration d'un contrat-cadre permettant d'automatiser la captation des logements inoccupés au sein des SISP et leur attribution au secteur sans-abri. Nous avons l'intention, une fois que le nouveau gouvernement bruxellois sera mis en place, de poursuivre et concrétiser ce travail.

3.3. Rights First

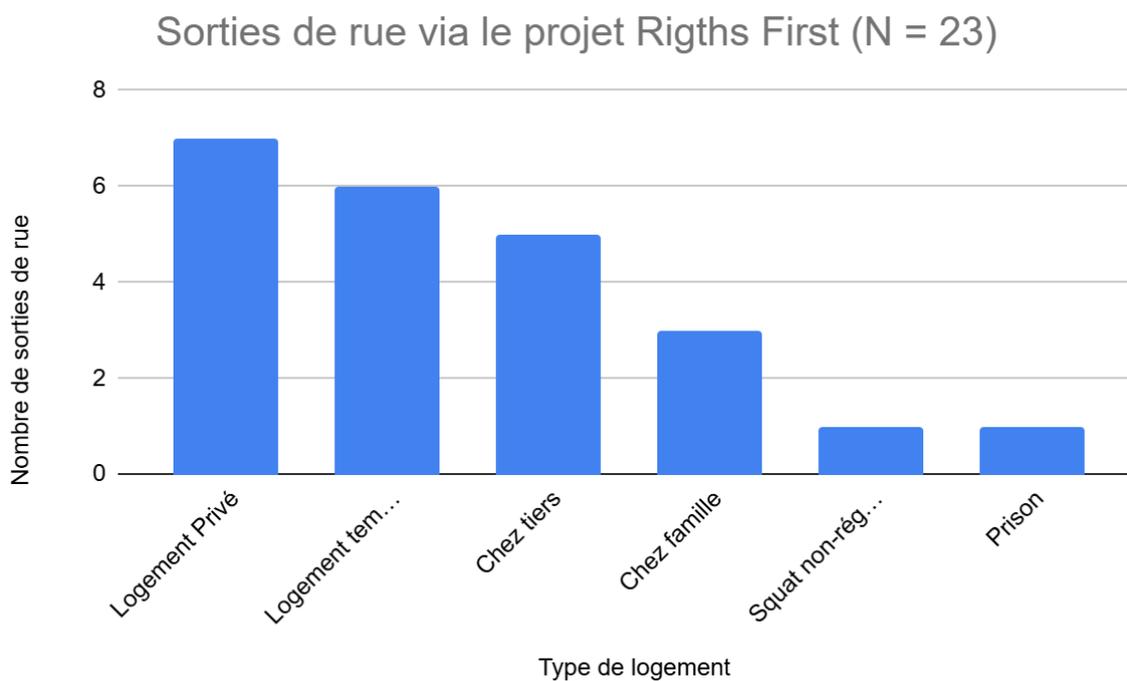
Pour une évaluation quantitative et qualitative détaillée du projet, nous vous renvoyons au rapport d'activités distinct disponible auprès de Bruss'help. Pour les résultats des travailleurs de DIOGENES au sein de ce projet, nous vous renvoyons au rapport d'activités général de l'asbl DIOGENES.

DIOGENES a encore été impliqué dans le projet *Rights First*, subsidié par la Commission européenne et Vivalis, du 1/1/2022 jusqu'au 30/6/2024. Nous avons travaillé en partenariat avec L'Îlot, Hobo, le Samusocial, le CPAS de Bruxelles et Bruss'help au niveau bruxellois; avec Crisis (Royaume-Uni) et San Joan De Déu Serveis Socials Barcelona (Espagne) au niveau européen. *Rights First* offrait un accompagnement holistique pour des personnes sans-abri ou mal logées afin de promouvoir l'accès aux droits sur 3 domaines différents :

1. Accès à une adresse, un revenu et des droits sociaux de base (DIOGENES et Samusocial)
2. Accès et maintien en logement (L'Îlot)
3. Accès au marché de l'emploi (Hobo)

Les liens entre *Rights First* et *Soutien au Logement* sont importants. De plus, la complémentarité avec le projet ISSUE ouvre des opportunités intéressantes de part et d'autre. **Dans le cadre de *Rights First*, les 3 travailleurs mi-temps de DIOGENES ont accompagné 144 personnes entre le 1 janvier et le 30 juin 2024.** 24 d'entre elles sont sorties de la rue cette année. Le graphique ci-dessous présente les détails de 23 de ces

sorties de rue :



17 personnes sont sorties de rue avec l'aide directe des travailleurs de terrain de DIOGENES¹⁹. Ce chiffre témoigne de l'impact de notre investissement dans le projet *Rights First* sur les sorties de rue des personnes accompagnées par DIOGENES.

¹⁹Bien évidemment, la sortie de rue vers un emprisonnement n'en fait pas partie.

4. Nos Ressources

Organisme	Projet	Montant
Région Bruxelles-Capitale dans le cadre des Associations d'Insertion par le Logement (AIPL)	<i>Soutien au Logement</i>	88.317,06€
Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission communautaire commune de la Région de Bruxelles-Capitale <i>Soutien au Logement</i>	<i>Soutien au Logement</i>	183.000,00€
	ISSUE - dans le cadre du projet <i>Housing First</i>	88.400,00€
	ISSUE - Financement référent social via convention avec L'Ilot, asbl DIOGENES porteuse du projet de 01/01/2024 au 15/09/2024	9.562,50€

4.1. Ressources humaines et financières

Ces subsides couvrent les frais de rémunérations et les frais de fonctionnement liés à notre action.

En 2024, le projet a fonctionné grâce à un cadre de personnel d'approximativement 4.55 ETP de travailleurs psychosociaux de terrain hautement qualifiés disposant des qualifications suivantes: assistante en psychologie, graduat en travail socioculturel, bachelier en travail social et master en études culturelles, 2 masters en sciences politiques, bachelier en science économique (branche coopération internationale), master de spécialisation en sciences psychologiques, pair aidance, bachelier en travail socio-culturel et master en anthropologie sociale et culturelle, master en philosophie. Les membres de l'équipe cumulent de nombreuses années d'expériences utiles dans le secteur de l'aide aux personnes sans-abri.

Les pratiques du *Soutien au Logement* sont diffusées au sein de l'asbl DIOGENES. Tous les travailleurs de l'association sont impliqués dans la réalisation des objectifs du projet et ils en partagent les actions. Le projet n'a pas d'équipe distincte. Il ne fonctionne pas en vase clos, de manière isolée du reste de l'équipe, même si les personnes subventionnées dans le cadre de cette enveloppe accomplissent des tâches spécifiques en lien avec le développement du projet (recueil des données, analyse des résultats, représentation du projet à l'extérieur, réflexion autour des lignes stratégiques du projet, rédaction des rapports de fin d'année, ...).

Néanmoins, dans le cadre de la nouvelle gouvernance collaborative de DIOGENES, le projet *Soutien au Logement - Accès Directs de la Rue au Logement* a ses propres missions, bien qu'il fasse clairement partie du projet plus global "Travail de Rue". L'un des objectifs, en interne, est d'investir dans la cohésion d'équipe. L'idée est d'impliquer davantage les travailleurs de terrain dans le développement du projet, et de veiller à la 'bonne place' du projet au sein de DIOGENES.

4.2. Partenariats

L'équipe de *Soutien au Logement* travaille avec un vaste réseau d'institutions d'aide aux personnes, spécialisées et généralistes, tous secteurs confondus. Généralement, les collaborations se construisent autour des bénéficiaires et ne donnent pas lieu à des partenariats conventionnés : le projet accompagne les personnes vers les services dont elles ont besoin, ces derniers les recevant dans le cadre habituel de leurs missions. Les institutions tissent finalement, autour de la personne, un réseau de soutien, d'aide et de soins, dont le projet *Soutien au Logement* peut prendre la coordination.

Notre équipe accompagne en rue, en amont du logement, avant et pendant l'entrée en logement, et en aval, jusqu'à ce que la situation soit stabilisée. Le cas échéant, une prise en charge par d'autres institutions s'organise et de nouveaux relais sont éventuellement mis en place (par exemple vers l'accompagnement à domicile).

Des collaborations plus formelles et régulières se sont instaurées avec des projets qui offrent des solutions directes de sortie de rue et vers lesquels l'équipe de *Soutien au Logement* oriente des personnes sans-abri en tant que "service envoyeur". Sans prétention à l'exhaustivité, voici quelques exemples de partenariats dans lesquels nous sommes impliqués :

- Habitats Solidaires : Logement pour Tous, AIS Quartiers, Fami-Home, Pierre d'Angle, Centre Ariane;
- Habitations Protégées : vzw Hubbie, Entre autres, ...
- Services d'accompagnement à domicile : Puerto, Huis van Vrede, S.Ac.a.Do, CAW Brussel - De Schutting, Fam-Home, le service d'accompagnement à domicile de l'armée du salut, ...
- Projets Housing First : DIOGENES, Smes-B, Step Forward, ...
- Maisons d'accueil : Poverello, Albatros, Source,...
- Maisons de repos : Sainte-Monique, Les Ursulines, Home Heysel, Les Heures Douces,...
- Plateformes de distribution de logements: La CCL, Bru4Home,...
- Services d'aide et de soins à domicile : Soins chez Soi, CSD, Familiehulp,...
- Administrateurs de bien
- Les AIS : Théodore Verhaegen, Baïta, Habitat et Rénovation, AIS Quartiers, AIS de Jette,...
- Les Sisps: Log'Iris, Comensia, Foyer Anderlechtois,...
- Services de recherche de logement : Union des locataires Marollienne,...

Le projet *Soutien au Logement* travaille, en outre, sur les conditions structurelles de l'accès au logement pour les habitants de la rue les plus fragiles. Ainsi, il a contribué directement et activement à la création de projets novateurs aussi variés que : les projets « Housing First » bruxellois (dont *Smes-B*, *Step Forward*, *DIOGENES*), « Accès directs de la rue à l'habitat solidaire » (en coopération avec Fami-Home), la « Cellule Capteur-Logement » de L'Îlot, les occupations négociées de l'asbl *Communa*, *ISSUE*, *Rights First*, etc.

5. Nos revendications

En vue de favoriser la création de logements pour les habitants de la rue et le renforcement des mécanismes d'accès et de maintien en logement de ces derniers, nous recommandons de :

Capter et créer des logements dignes et durables en grand nombre (SISP, AIS, privé,...). Pour cela, nous demandons de :

- Veiller à une distribution équitable des opportunités entre les institutions demandeuses.
- Inciter les SISP et les AIS à travailler avec le public sans-abri (Housing First).
- Renforcer les équipes des SISP et des AIS (personnel qualifié pour travailler avec les publics fragilisés).
- Promouvoir et soutenir le travail des AIS et les encadrements de loyers sur le marché locatif privé.
- Créer un fonds d'impulsion logement pour faire face aux charges financières plus importantes (dégâts locatifs, procédures en justice, vide locatif, loyers impayés,...).
- Développer le principe du bail glissant.

Diversifier les solutions de (re)logement (individuel, solidaire, conventionné, temporaire, de transit, dispositifs d'hôtel, ...). Rien ne remplace le logement digne et durable. Cependant, le logement « classique », individuel, qui demande un revenu et des papiers en ordre, est loin de constituer la solution pour l'ensemble des personnes sans logement. Il est urgent d'inventer et de développer d'autres formes de logements, peut-être collectives, parfois temporaires, sans obligation de revenu ou de papiers, permettant à toutes les personnes d'accéder à des solutions de logement stables. À défaut, nous demandons de :

- Étendre et reconnaître les dispositifs de logements temporaires de type ISSUE en vue de travailler avec des publics spécifiques insuffisamment pris en compte par les centres « classiques » (personnes en statut de séjour précaire ; non-payeurs, ...) ou de travailler certains objectifs (répit de qualité >> dortoirs, coaching logement comme tremplin vers des sorties de rue durables, ...). Cela permet, en outre, de lutter contre le logement vide (en attente de rénovation).
- Élaborer un contrat-cadre pour faciliter l'occupation temporaire des logements SISP vacants.
- Renforcer les Logements Solidaires : considérer le nombre de chambres (locataires) et non le bien pour le subside, revoir le loyer propriétaire maximum pour ces biens.
- Multiplier les logements de transit dans les différents CPAS et les différentes communes.
- Soutenir de nouvelles pistes d'acquisition de logement (par exemple via des investisseurs privés).
- Respecter les accords internationaux et assurer l'hébergement de chaque demandeur d'asile dans un autre circuit que le secteur d'aide aux personnes sans abri.

Faciliter la transition entre la rue et le logement (Soutien au Logement, AIPL). La remise en logement depuis la rue ou les structures d'accueil provisoire suppose un travail d'accompagnement qui suive la personne entre ces deux milieux, de la rue au logement ou parfois inversement, que ce soit via des équipes identiques, ou par une transition souple d'une équipe à l'autre ou entre institutions.

Soutenir et accompagner en logement. Nous demandons notamment de :

- Renforcer les services d'accompagnement à domicile et abaisser les seuils de prises en charge (travail en amont du logement).
- Relever les minimas sociaux (atteindre le seuil de pauvreté européen) et les bas salaires pour être en capacité de vivre dignement et durablement en logement en faisant face à l'ensemble des charges locatives.
- Rénover le parc de logements pour prévenir les retours en rue et contrer les conséquences néfastes sur la qualité de vie des personnes concernées (améliorer la performance énergétique des bâtiments, ...).
- Reconnaître de façon structurelle le projet *Soutien au Logement* en tant que Projet d'Innovation Sociale.
- Reconnaître de façon structurelle l'accompagnement dans les logements temporaires.
- Augmenter les ressources en accompagnement en logement, qui ont fait leurs preuves et enregistrent de nombreux succès : travail de rue, *Soutien au Logement*, services de guidance à domicile, *Housing First*, équipes mobiles en santé mentale, ...

Prévenir les pertes de logement. Pour ce faire, nous demandons notamment de contrer les expulsions (situation judiciaires et extrajudiciaires) et d'accompagner les personnes concernées : fonds d'intervention dans la dette locative (fonds d'impulsion logement), médiation (formation des travailleurs), ...

Annexe : La Typologie Ethos Light

ETHOS Light		EUROPEAN TYPOLOGY OF HOMELESSNESS AND HOUSING EXCLUSION	
A Harmonised Definition of Homelessness for Statistical Purposes			
<p>Sometimes referred to as ETHOS 'Light', this is a version of the ETHOS typology developed in the context of a 2007 European Commission study: <i>Measurement of Homelessness at European Union Level</i>. It is a harmonised definition of homelessness for statistical purposes. It is a pragmatic tool for the development of homelessness data collection, rather than a conceptual and operational definition to be used for a range of policy and practice purposes.</p>			
OPERATIONAL CATEGORY	LIVING SITUATION	DEFINITION	
1 People living rough	1 Public spaces / external spaces	Living in the streets or public spaces without a shelter that can be defined as living quarters	
2 People in emergency accommodation	2 Overnight shelters	People with no place of usual residence who move frequently between various types of accommodation	
3 People living in accommodation for the homeless	3 Homeless hostels	Where the period of stay is time-limited and no long-term housing is provided	
	4 Temporary accommodation		
	5 Transitional supported accommodation		
4 People living in institutions	6 Women's shelters or refuge accommodation		
	7 Health care institutions	Stay longer than needed due to lack of housing	
5 People living in non-conventional dwellings due to lack of housing	8 Penal institutions	No housing available prior to release	
	9 Mobile homes	Where the accommodation is used due to a lack of housing and is not the person's usual place of residence	
	10 Non-conventional buildings		
11 Temporary structures			
6 Homeless people living temporarily in conventional housing with family and friends (due to lack of housing)	12 Conventional housing, but not the person's usual place of residence	Where the accommodation is used due to a lack of housing and is not the person's usual place of residence	

